

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 28 avril 1922

## Sommaire :

Le problème des langues

P. Pouillet

La Rédemption de Mars

ou la Théologie de M. Nothomb

Chan. P. Halflants

Une initiative convoitée

Abbé F. Nève

L'interpellation sur la liberté syndicale

Georges Legrand

Le poète Louis Mercier

Marcel Paquet

Les idées et les faits : Chronique des idées : A travers les Revues, J. Schyrgens.  
— L'Église et la défense de l'Esprit, F. D. — Allemagne, L. G. — Espagne. —  
Irlande.

## La Semaine

*♣ Gênes dure... malgré le coup monté du traité de Rapallo. Coup de « théâtre » à la vérité, vaudeville qui pourrait bien préluder à un drame.*

*Comme l'important se passe dans les coulisses, on ne peut, en attendant quelque éclat ou quelque apothéose, que souligner certains « gestes » publiés.*

*Que dire de cette insolence des délégués soviétiques le prenant de très haut avec les représentants de l'Europe capitaliste? Que penser surtout des conducteurs de peuples se laissant traiter ainsi? Et le Roi d'Italie invitant ces Messieurs à sa table, et l'archevêque de Gênes ne dédaignant pas d'être leur*

*commensal, et les dames leur faisant plus qu'un succès de curiosité...*

*Le jeu allemand-anglo-allemand, semble-t-il, tend à rejeter tout l'odieux sur la France dont la situation n'est guère enviable. Elle réclame un peu de son dû et doit bien en fin de compte faire figure d'intraitable! Elle refuse de désarmer alors que les autres ne demandent qu'à s'embrasser!*

*Gênes est une conférence économique, c'est entendu, mais l'économie est fonction de la politique. Le bolchévisme est une menace d'anarchie trop réelle et les allemands sont trop peu convaincus de leur défaite pour que sous prétexte d'économie on puisse négliger la politique.*

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



## A la Grande Fabrique

- - **E. Esders** - -

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

*Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910*

### Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.  
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

## CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 60 MILLIONS  
RÉSERVES : 10 MILLIONS

SIÈGES :

ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital  
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

120 AGENCES en Belgique  
Agences à Luxembourg et Cologne

### GESTION DE FORTUNES

Un département spécial s'occupe aux sièges d'Anvers et de Bruxelles de tout ce qui concerne la gestion des fortunes.

Il reçoit les valeurs en dépôt, s'occupe de détacher les coupons, de vérifier les tirages et se charge, au nom des clients, de tous encaissements, paiement de comptes, factures, etc.

Ce département s'occupe également de toutes les questions relatives aux successions, exécutions testamentaires, etc.

Toutes les mesures possibles sont prises pour assurer la plus grande discrétion.

## Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- Ordres de Bourse -

Renseignements Financiers

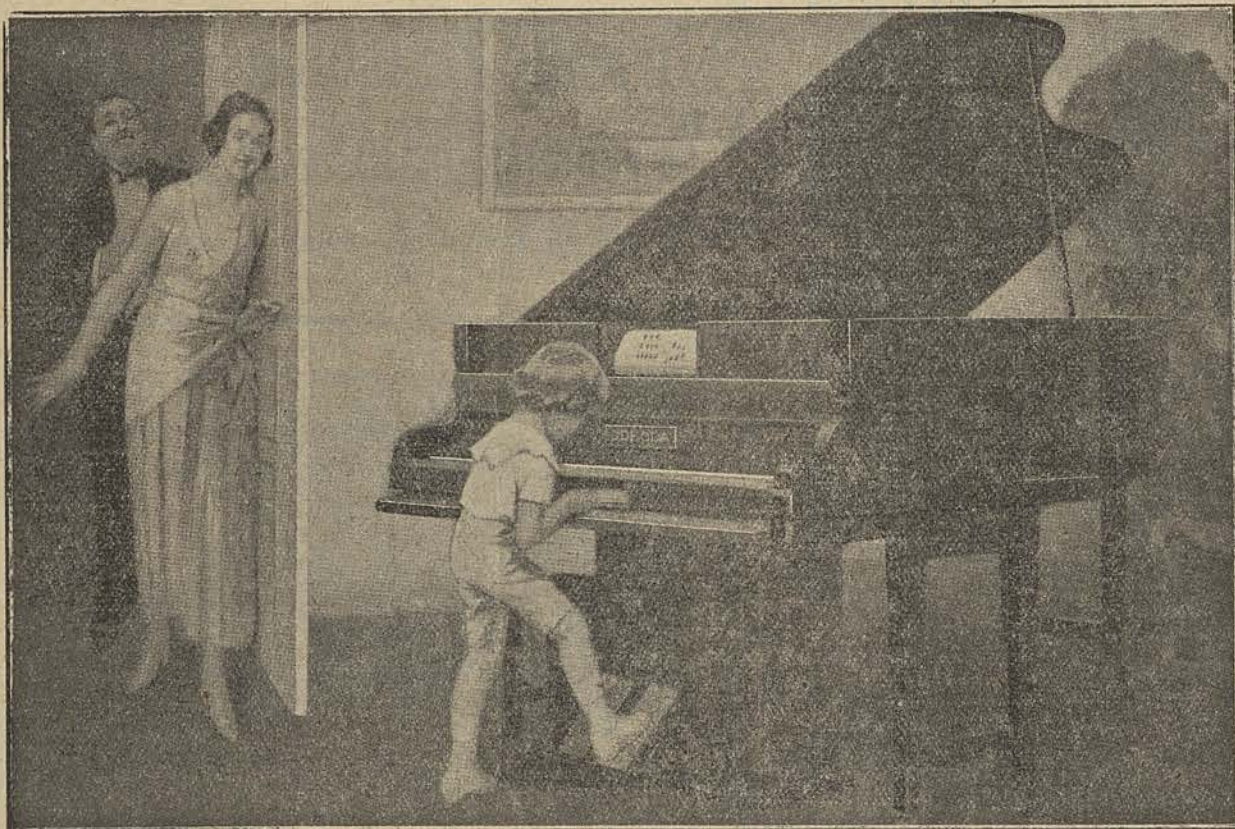
Encaissement de Coupons

- Vérifications de Tirages -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et Informations* dont le service est fait gratuitement à la clientèle.



# « ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-  
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES  
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-  
CIEUSES AUXQUELLES ON  
AIT PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPAREILS PNEU-  
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR  
SA CONSTRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT ARTIS-  
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

**Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles**



## PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE



Chocolat

# MARTOUGIN

le meilleur !

EAU DE COLOGNE **IMPERIALE**



J. C. BOLDOOT - BRUXELLES

Parfumerie - Savonnerie

**J. C. BOLDOOT**

FOURNISSEUR DES COURS  
DE BELGIQUE — DES PAYS-BAS — D'ITALIE ET D'ESPAGNE

217-219-221  
AVENUE DE LA REINE  
Tél.: B. 163.29

**BRUXELLES**

NOS SPÉCIALITÉS :

Eau de Cologne « IMPERIALE »  
Savon « GLYCIOLA »      Pâte Dentaire « PASTOL »



VOICI LE MOMENT DES  
**VACANCES**  
NE PARTEZ PAS SANS UN  
**KODAK**

IL Y A DES KODAKS A TOUS PRIX  
VOUS POUVEZ APPRENDRE A PHOTOGRAPHIER  
EN UNE DEMI-HEURE

Demandez renseignements et Catalogue chez  
**KODAK LTD, 36, rue de l'Ecuyer, Bruxelles**

## Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES  
- LINGE DE TABLE ET DE MAISON -  
SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES  
- TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -  
- BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -  
CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES  
BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT  
GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE  
NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES  
- TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -  
STORES - LITÉRIES - COUVERTURES  
COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC

JOINT LE FINI

A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute  
la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

# Le problème des langues <sup>(1)</sup>

En soumettant la question des langues à un examen contradictoire, bienveillant et courtois, le Cercle Saint-Jean Capistran rend au pays un service dont on ne saurait trop apprécier la valeur.

C'est qu'en dépit de polémiques de presse sans cesse renaissantes, la raison d'être du mouvement flamand et ses visées sont peu connues du public bruxellois, peu connues également du monde wallon, peu connues surtout de cette fraction de l'opinion en Belgique qui cherche exclusivement ses informations dans la presse d'expression française.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ceux qui ne lisent pas habituellement la presse flamande ne connaissent pas les griefs flamands et ne se rendent pas compte de la profondeur et de la légitimité du mouvement flamand. Ils n'aperçoivent ces griefs et ce mouvement que sous l'aspect de la caricature qu'on leur en sert si souvent.

Il y a là, pour l'avenir du pays, un immense danger.

Faire la lumière, dissiper les équivoques et les malentendus irritants, c'est préparer les solutions apaisantes. Le jour où l'opinion publique d'expression française aura nettement vu l'inégalité profonde dans laquelle les lois et les règlements placent en Belgique, sous le rapport linguistique, les populations flamandes, la cause flamande sera gagnée, et la pacification se fera spontanément, sous l'impulsion même de la force des choses.

Qu'un pays comme la France hésite à mettre en Alsace l'Allemand sur le même pied que le Français, on peut le comprendre ; qu'un pays comme l'Espagne discute les revendications catalanes, soit ; qu'un Etat comme l'Autriche-Hongrie, placé en présence des dix langues de minorités, ait réservé certains privilèges aux deux langues parlées par les groupes linguistiques les plus nombreux, on peut plaider les circonstances atténuantes, quoique la fatale politique linguistique de l'Empire austro-hongrois ait entraîné l'effondrement de cette monarchie presque millénaire !

Mais, Messieurs, que dans un pays comme la Belgique, où, ainsi que le rappelait M. Carton de Wiart, il y a plus de trois millions de Belges parlant exclusivement le flamand, contre un peu moins de trois millions de Belges parlant exclusivement le français, — avec, seulement, quelques centaines de mille Belges bilingues, lesquels, je puis l'ajouter, sont en immense majorité des Flamands, et en très grande majorité des Flamands attachés à leur langue, — que dans un pays pareil on puisse songer à maintenir ou tenter de maintenir ne fût-ce qu'une ombre d'inégalité entre les deux races, les deux cultures, les deux langues et les deux régions du pays, c'est, Messieurs, qu'on me pardonne l'expression, de l'aberration.

Ceux qui pensent à cela poursuivent manifestement une politique vaine, stérile, destinée à échouer. Nous vivons, ne l'oublions pas, en des temps démocratiques, où le dernier mot appartient au suffrage universel, et à une majorité d'électeurs flamands !

Il y a plus ! Ils poursuivent une politique qui met en jeu les destinées mêmes du pays. Le grand Kurth, auquel votre cercle conserve un souvenir si ému, Kurth le disait, avant la guerre, en 1911, au jeune Barreau de Bruxelles :

« La question flamande est la plus grave de toutes celles qui se posent en Belgique. La question religieuse et la question sociale elles-mêmes n'ont pas pour notre nationalité la portée fatidique de la question flamande. Celles-là, nous pouvons en concevoir les solutions les plus opposées sans que la nationalité belge soit nécessairement atteinte dans ses œuvres vives ; celle-ci, de la solution qu'elle recevra pourra dépendre l'existence ultérieure de notre patrie elle-même ».

Que dirait-il, aujourd'hui, Messieurs, s'il voyait comme nous le pouvons voir, à condition d'ouvrir les yeux, les conséquences de la guerre ?

Définissant, dans cette même conférence, avec autant d'impartialité que d'exactitude le mouvement flamand, Kurth disait : « Le mou-

vement flamand veut relever la langue populaire de son profond abaissement ; il veut rendre au peuple flamand un instrument de culture intellectuelle. Ce n'est pas une œuvre de haine, c'est une œuvre d'amour. Qu'y a-t-il de plus digne de notre sympathie et de notre respect à tous que l'effort généreux d'un peuple qui travaille à son relèvement et qui, voyant dans son idiome naturel l'instrument le plus efficace de cette grande œuvre, s'emploie à remettre cet idiome en honneur ? Où que ce mouvement se produise, à l'étranger ou chez nous, nous devons l'honorer, parce qu'il honore l'humanité. Et, pour moi, je le salue bien bas et avec une émotion sincère dans toutes ses manifestations, qu'il soit tchèque ou polonais, croate ou gallois, irlandais ou flamand ».

Que d'autres noms Kurth aurait pu évoquer : les Finlandais, les Esthoniens, les Lithuaniens, les Lettons, les Roumains de Hongrie, les Italiens d'Autriche ou de Hongrie !

Eh bien ! Messieurs, la grande leçon de la guerre, c'est que tous les peuples étrangers cités, sans autre exception que les Gallois chez lesquels le mouvement n'a rien d'intense ni d'irritant, ont vu triompher leurs revendications, tous sont libérés de l'inégalité dans laquelle ils étaient plongés !

Tous, sauf les Flamands !

L'irritation qui règne dans certains milieux, ne s'explique-t-elle dès lors pas ? Et, avant de blâmer certaines paroles déplacées, certains articles de presse acerbes, les contradicteurs du mouvement flamand ne devraient-ils pas faire d'abord leur *mea culpa* ? Qu'ils fassent justice, Messieurs, et tout rentrera bien vite dans l'ordre !

Est-il admissible que les Allemands et les Hongrois, grâce aux traités qui ont suivi la guerre, se trouvent aujourd'hui, dans les pays mêmes auxquels ils ont si longtemps imposé leur joug linguistique, Tchéco-Slovaquie, Pologne, Roumanie, Yougo-Slavie, etc. placés dans une condition meilleure que celle des Flamands en Belgique ?

\* \* \*

Vous me direz : n'exagérez pas. Je n'exagère nullement.

Voyons en effet de plus près les griefs flamands !

C'est le premier domaine où l'ignorance du public est profonde.

Que de gens qui disent : On n'a déjà que trop cédé aux Flamands ! Quand donc cesseront-ils de se plaindre ? Il n'y a plus de griefs ou presque plus de griefs !

J'ai assisté, du haut de la tribune réservée aux députés, aux débats du Sénat sur le projet de loi relatif à l'emploi des langues dans l'administration. J'ai entendu un savant illustre s'écrier : Pourquoi cette loi ? Il n'y a pas de griefs !

Un journal a été créé à Gand, la *Jeunesse Flamande*, pour combattre le mouvement flamand. Il part aussi de la donnée fondamentale qu'il a été fait droit à la plupart des revendications légitimes que les Flamands pourraient formuler.

De pareils sourds et de pareils aveugles sont plus dangereux pour la paix publique et pour l'unité du pays que les Flamands les plus extrémistes. Ceux-ci seront réduits à une totale impuissance, ils ne trouveront plus le moindre écho dans le pays, quand l'égalité existera. Ceux-là contribuent par leur ignorance à maintenir les inégalités, à attiser l'animosité des esprits et l'amertume des cœurs : ils cultivent, ils entretiennent les germes de division les plus fatals.

Mais quelles sont ces inégalités ? direz-vous.

Au moment où les promesses d'égalité ont été solennellement formulées par le Roi et le Gouvernement, il y avait quatre inégalités fondamentales :

La première concerne l'armée, où le français occupe une place tout à fait prépondérante ; cela n'a pas besoin de démonstration ; il est de notoriété publique que la langue de la grande majorité des soldats (il y a de 60 à 65 % de miliciens flamands) n'occupe dans l'armée belge qu'une place tout à fait secondaire. Il n'y a plus, en Europe, un seul pays, où cela existe. Dans beaucoup de pays, les minorités linguistiques trouvent dans l'armée nationale une situa-

(1) Conférence donnée au Cercle Saint Jean Capistran le mercredi 26 avril 1922.

tion meilleure que celle qui est faite, en Belgique, à la langue de la majorité des soldats.

La seconde inégalité existe dans l'enseignement. Si les Flamands ont, à peu près partout, un enseignement primaire flamand, ils n'ont nulle part, sauf dans les collèges libres du Limbourg, des écoles moyennes, des collèges, des athénées flamand !

Nulle part !

Il y a deux Universités de l'État. Toutes deux sont françaises !

La troisième inégalité existe dans le domaine judiciaire. Sauf en matière pénale, la langue française jouit devant la juridiction civile d'une prédominance de droit, ou de fait. Les Limbourgeois pourraient-ils réclamer une procédure civile flamande devant la Cour de Liège, dont ils dépendent ? Evidemment, non. La Cour n'est pas organisée à cette fin. Les Anversoises pourraient-ils réclamer une procédure civile flamande devant la Cour d'appel de Bruxelles ? Poser la question, c'est la résoudre. A plusieurs reprises, et quoique appuyée de la haute autorité d'Edmond Picard, la Cour de cassation a refusé d'entendre des plaidoiries flamandes. Devant le tribunal civil de Bruxelles, alors que l'arrondissement comprend plus de gens ne connaissant que le flamand que de gens connaissant seulement le français, je doute fort qu'une procédure flamande soit reçue au civil !

Une dernière inégalité, Messieurs, existait dans l'administration. Non seulement, dans les Ministères, la seule langue des services intérieurs était le français, mais il en était même ainsi dans tout le pays flamand : tous les services de l'État s'y servaient exclusivement du français. Même vis-à-vis du public, et en contradiction avec la loi de 1878 déjà, la langue française était souvent employée, par négligence, par ignorance du flamand, par mauvaise volonté quelquefois aussi.

Ce dernier grief a disparu. La loi von Bissing (pour l'appeler par le nom gracieux dont les adversaires des revendications flamandes l'ont affublée) — n'est-il pas désolant de voir associé ce nom à jamais abhorré à une mesure d'égalité et de justice dont le texte émane, non des cercles flamingants, mais porte la signature des hommes les plus considérables du Sénat belge : Flamands, Wallons et Bruxellois ? — la loi sur l'emploi des langues en matière administrative, dis-je, garantit, enfin, à la langue flamande, dans les services intérieurs des ministères un *respect égal*, c'est le mot officiel, à celui qui est garanti à la langue française.

Cette loi flamandise, en outre, l'administration dans les régions flamandes du pays, tout en respectant la liberté individuelle de chacun de s'adresser à l'autorité publique dans la langue de son choix. Lorsque cette loi sera complètement appliquée, un grand grief aura disparu ; le pays flamand jouira d'un régime analogue à celui dont jouit la Wallonie. Personne n'a jamais osé dire que pour garantir l'unité du pays, la Wallonie devrait être administrée en flamand. Tout le monde trouve juste qu'elle soit administrée dans sa langue. On ne sait pas pourquoi cette unité serait compromise par la circonstance que le pays flamand jouirait d'un régime égal, lequel est, au surplus, celui de tous les pays civilisés. Vous pouvez faire le tour de l'Europe et de l'Amérique : partout la langue de la région est la langue de l'administration.

\* \* \*

Quel est maintenant le programme flamand pour le redressement des autres griefs ?

C'est le second domaine où l'ignorance du public est si profonde ! La plupart de nos contradicteurs travestissent nos tendances, dénaturent le but poursuivi, confondent, dans le mouvement flamand, les hommes, les choses, les groupements divers.

Je crois n'avoir à présenter ici que les vues du seul groupement prépondérant, le groupe dit du *Vlaamsch Verbond* ou du programme *minimum*. Ce programme rallie l'immense majorité des élus du pays flamand : 42 catholiques sur 47 députés catholiques élus par les arrondissements flamands, autres que celui de Bruxelles ; un certain nombre d'élus libéraux ; la grande majorité des socialistes flamands.

Dans l'ordre judiciaire, nous réclamons une réforme analogue à celle qui a été obtenue en matière administrative. D'abord, et tout de suite, l'égalité absolue du flamand et du français, devant tous les degrés de juridiction, dans l'instruction, les plaidoiries et le jugement des affaires civiles ou commerciales. Pour le règlement définitif de la question, chacun admettra la nécessité d'une période de transition, et on s'efforcera, comme en matière administrative, de tenir compte des droits individuels. Mais, dans ces limites, j'espère que l'idée essentiellement juste et égalitaire que dans les tribunaux du pays flamand, la première place revient au flamand ne sera pas contestée.

Dans le domaine militaire, nous ne voyons d'autre solution égalitaire que celle qui repose sur le recrutement régional. C'est résoudre le problème en douceur, disait feu Lorand, qui n'était pas un flamingant.

La solution soulève beaucoup d'appréhensions, je le sais.

Mais d'abord, c'est la seule solution qui respecte les droits des Flamands. On peut de bonne foi admettre qu'avec de la persévérance et de la bonne volonté, et je ne doute pas de cette bonne volonté, notre corps d'officiers puisse acquérir une connaissance suffisante des deux langues nationales.

Mais ce qu'aucun Flamand n'admettra jamais comme possible, c'est que cette même connaissance puisse être acquise par nos officiers de réserve. Il faudrait pour cela une révolution totale d'idées et de sentiments en pays wallon. Déjà les Wallons prétendent, dans le pays bilingue que nous sommes, arriver aux plus hauts postes de l'Administration et de la Justice avec la connaissance d'une seule langue nationale. A qui fera-t-on admettre qu'ils acceptent de bien connaître le flamand pour devenir officiers de réserve ?

Or, vous ne l'ignore pas, en cas de mobilisation sur pied de guerre le nombre des officiers de réserve dépasse de beaucoup celui des officiers de l'active.

On ne peut pas demander aux Flamands que, seuls en Europe, ils acceptent d'avoir des chefs militaires qui ne connaissent pas bien leur langue.

Le recrutement régional, sainement organisé et respectueux des droits linguistiques des soldats, ne prête d'ailleurs pas le flanc aux objections qu'on soulève habituellement.

Les circonscriptions peuvent être suffisamment vastes pour éviter le danger que dans une seule bataille la jeunesse d'une ville, d'un canton, d'un arrondissement ne soit tout entière fauchée.

On ne peut pas sans danger, dit-on, faire maintenir l'ordre en pays flamand, par des régiments wallons ou, en pays wallon, par des régiments flamands. Mais qui ne voit qu'à côté de régiments flamands ou wallons, en raison de la circonscription où ils se recruteront, le recrutement régional nous donnera aussi, comme en Suisse, des régiments mixtes, où ce seront simplement les unités inférieures : groupe, batterie, bataillon, escadron, qui se distingueront par la langue qui y sera en usage courant ? J'ai rencontré à Genève un major d'artillerie de Genève, qui comptait dans son groupe une ou deux batteries allemandes, de Fribourg, les cantons de Genève et de Fribourg, n'étant pas assez peuplés chacun pour alimenter un régiment entier.

C'est porter atteinte à l'unité de l'armée, dit-on ! L'unité de l'armée ne résulte pas de l'unité de la langue qu'on y parle. Elle résulte de l'unité de la pensée inspiratrice, de l'unité de l'idée directrice, de l'unité du commandement. La circonstance que cette pensée unique, que cette direction unique, que ce commandement unique, s'expriment tantôt en flamand, tantôt en français, suivant les unités auxquelles les chefs s'adresseront, laisse cette unité parfaitement intacte.

J'ai la conviction, Messieurs, qu'il suffira de faire l'essai avec bonne volonté pour que tous les préjugés tombent.

Et d'ailleurs, je le répète, prétendre réaliser le bilinguisme chez les officiers de réserve, c'est une utopie ; et imaginer que les Flamands puissent accepter une inégalité, eux qui sont les plus nombreux, c'est une illusion.

\* \* \*

Dans le domaine de l'enseignement moyen nous demandons qu'au pays flamand, la langue véhiculaire soit le flamand. Personne ne conteste les droits de la liberté d'enseignement, garantie par la Constitution.

Dans les établissements flamands que nous réclamons, l'enseignement du français, comme seconde langue, sera tout particulièrement soigné. Les pétitions adressées à l'Épiscopat au nom du *Katholiek Vlaamsch Verbond* ne laissent aucun doute à cet égard, et ce qui se passe dans les collèges flamandisés du Limbourg est hautement significatif et rassurant. Les réformes de l'Évêque de Liège n'ont porté aucune atteinte, au contraire, à l'étude fructueuse du français. Une enquête récente l'a démontré.

\* \* \*

Reste le problème de l'enseignement supérieur : nous en cherchons la solution dans une *transformation* de l'Université de Gand.

C'est la solution égalitaire ; c'est la solution la moins coûteuse ; elle répond à l'idéal unanime des Flamands de tous les groupes, de toutes les nuances ; elle sauvegarde, dans la formule d'application que nous préconisons, tous les intérêts en jeu.

On dit : vous fermez un centie de culture, vous détruisez une Université florissante. Mais on ne détruit rien du tout. On ne supprime pas un cours, on ne ferme pas une chaire, on ne supprime pas un professeur. Tout professeur qui désire continuer ses leçons en français y est autorisé. Naturellement, on créera un cours flamand à côté du sien, comme à Louvain. Les élèves auront le choix.

On objecte encore : des cours français sont cependant nécessaires. Personne ne le conteste. Le projet les prévoit. Mais faut-il maintenir indéfiniment un dédoublement complet, total ? Pour qui, Messieurs, maintiendrait-on le dédoublement complet des Facultés ?

Pour les Wallons ? Il y en a une quarantaine ! Peuvent-ils réclamer, de leur chef, une Université française au cœur de la Flandre ?

Pour les Flamands d'éducation française ? Combien sont-ils ? Pourquoi n'iraient-ils pas à Louvain, à Liège ou à Bruxelles ? Les Flamands du Limbourg devront bien venir à Gand.

D'ailleurs, pendant de longues années, ces Flamands d'éducation française auront de nombreux cours français à leur disposition ! Imagine-t-on, au surplus, des jeunes gens destinés à faire leur carrière en Flandre et qui se refuseraient à faire une partie de leurs études en flamand ? La vie politique, la vie administrative sont déjà flamandisées. La vie judiciaire l'est déjà partiellement, en matière pénale notamment. Comment se prépareraient-ils à leur carrière en suivant uniquement des cours français ?

Plus on examine de près la solution de la transformation, et davantage on se convainc de sa modération, de son adaptation aux circonstances. N'oublions jamais que cette solution n'a pas une origine politique. Elle est l'œuvre d'une Commission de savants, au premier rang desquels figuraient MM. Waxweiler, Buis, Max Rooses, d'académiciens et de professeurs de nos quatre universités, etc.

\* \* \*

Je conclus, Messieurs.

Une idée d'égalité inspire toutes nos propositions. Jamais, ni nulle part, elles ne portent la moindre atteinte illégitime aux droits individuels. Elles n'assurent ni aux Flamands ni à la région flamande, aucun privilège. Elles leur assurent simplement ce dont leurs frères wallons jouissent depuis si longtemps. Rien de plus, mais rien de moins, non plus, j'en conviens.

Comment une pareille solution du problème pourrait-elle mettre en jeu l'unité du pays ?

Qui a jamais contesté aux Wallons, au nom de l'intérêt supérieur du pays, la situation dont ils jouissent ?

Ne refusons donc pas aux Flamands l'égalité qu'ils demandent.

Une seule chose menace l'unité nationale, Messieurs. Elle m'a été dite par un homme politique suisse éminent, appartenant à la Suisse romande. Je lui parlais de la flamandisation de l'Université de Gand, du recrutement régional et de l'objection qu'on y faisait au nom de l'unité nationale.

Il me répondit : Une seule chose, dans un pays bilingue, peut compromettre l'intérêt supérieur du pays : c'est le refus systématique de solutions légitimes, c'est le refus de l'égalité !

PROSPER POULLET,  
Membre de la Chambre des Représentants,  
Ancien Ministre.



## La Rédemption de Mars ou la théologie de M. P. Nothomb

Que penserons-nous du rôle que M. Pierre Nothomb accorde à la souffrance humaine dans le mystère théologique révélé aux habitants de Mars ?

On croit comprendre, à le lire, que les Terriens auraient, par leurs souffrances, volontaires ou non, hâté la venue de leur Sauveur. Celui-ci ne serait arrivé que quand les hommes auraient payé « la rançon totale de leur salut ».

C'est supposer à la douleur un rôle qu'elle est incapable de jouer. Comme tout don surnaturel de Dieu, la Rédemption est absolument et totalement gratuite ; aucun homme, quelque

parfait qu'il soit, n'a pu la mériter ni la hâter, parce qu'elle est d'un autre ordre que tous les efforts dont sa nature est capable. Quelle erreur, chez ces pauvres Martiens, de se figurer qu'en s'efforçant de souffrir, ils vont avancer leur délivrance !

Il y a là une confusion regrettable entre l'ordre surnaturel, auquel notre humanité a été élevée par la volonté de Dieu, et l'ordre de pure nature des Martiens. Nous pouvons, nous, quand nous sommes en état de grâce, acquérir des mérites par les mortifications assumées dans un esprit de sacrifice, ou par les souffrances involontaires chrétiennement acceptées. Mais ces souffrances prennent toute leur valeur de notre union surnaturelle avec Dieu par la grâce sanctifiante. Sans celle-ci, tous les tourments, quelque terribles qu'ils soient, sont sans efficacité pour notre salut éternel.

Quelle illusion, par conséquent, de croire que même le suicide de Reverchamp soit utile à quelque chose. En effet, Reverchamp, le matérialiste, constatant qu'il a été une cause de malheur pour les Martiens, se tue d'un coup de revolver au moment où son compagnon, lui aussi découragé et conscient de n'être pas le missionnaire qu'il faudrait, reprend son vol vers la Terre. Car il n'y a plus qu'un des deux avions en état d'accomplir le voyage, et Reverchamp consomme son « stoïque sacrifice humain, que Dieu fera fructifier malgré tout ». En ajoutant un nouveau péché à ses fautes antérieures, Reverchamp hâterait donc le salut des Martiens ?

Les voilà disparus, nos deux Terriens, abandonnant à son triste sort le globe dont ils ont bouleversé la paisible existence. Les Martiens pourront méditer à l'aise sur la révélation trompée de celui qu'ils avaient même pris un moment pour le Messie attendu, et qui fut si inférieur à sa tâche de prophète.

Tout n'est cependant pas perdu pour eux, car, dans une solennelle adjuration finale, M. Pierre Nothomb adresse un vibrant appel à tous les fervents chrétiens de la Terre, et surtout aux religieux et aux religieuses, pour qu'ils prient pour les Martiens et obtiennent leur salut !

Il faudra aussi que des missionnaires parfaits, de vrais hommes de Dieu refassent la traversée... Oui, c'est bien cela, c'est imprimé en toutes lettres. Faut-il admirer ou rire ? S'indigner ou hausser les épaules ? Décidément, le poète va un peu fort. Sans doute, après un voyage pareil, un léger vertige est explicable.

Sachons gré, toutefois, à M. Nothomb d'avoir mis au-dessus de tout les intérêts éternels des Martiens. Sa charité, qui s'étend jusqu'aux astres, l'a débarrassé de tout souci matériel. Exemple magnifique de désintéressement qui, je le crains, lui fera tort dans la politique. On va lui reprocher, à lui premier explorateur atterrissant ou *ammarsissant* là-bas, de n'avoir pas planté le drapeau belge sur ce globe ni proclamé son immédiate annexion à la Belgique. L'amour de Iouzi lui a même fait oublier de fonder un comité de politique nationale.

Reverchamp, l'homme positif, y aura songé. J'attends avec impatience la publication annoncée de son carnet de notes. Il nous dira les richesses minières et agricoles de la planète, et les perspectives de relèvement financier que son exploitation présente pour notre Trésor national.

M. Nothomb, lui, s'est chargé de régler tant bien que mal le statut religieux de ce monde ultra-nouveau. Et il me reste quelque fil à retordre à ce sujet.

\* \* \*

— Après tout, me dira-t-on, que pensez-vous de la rédemption des habitants de Mars ?

— La question ne se pose pas, répondrai-je. Il nous manque trop de données pour résoudre cette équation à trente-six in-

connues. Mais enfin, supposons que Mars soit habité par des êtres intelligents ; supposons qu'ils aient péché ; supposons que Dieu, au lieu de les abandonner aux conséquences de leur faute comme il le fit pour les anges rebelles, décrète de les sauver.

Faut-il que leur salut s'opère de la même façon que le nôtre ? Est-il nécessaire d'imaginer une nouvelle incarnation du Fils de Dieu ? Et les vierges martiennes ont-elles raison de s'appliquer à la sainteté dans l'espoir d'être choisies par Dieu pour être la Mère du Messie ?

Imagination folle que cela ! Que M. Nothomb réfléchisse au rôle de la Sainte Vierge Marie dans le mystère de la Rédemption et à celui qu'elle remplit au Ciel en qualité de Mère de Dieu, de Reine des Anges et des Saints, et qu'il dise si on peut insinuer qu'il y aurait autant de Mères de Dieu qu'il y a d'astres habités...

Et encore, les mérites du Christ ne sont-ils pas infinis et, si l'on veut absolument qu'il y ait d'autres mondes habités et à racheter, qu'est-ce qui empêchera la puissance de Dieu de leur appliquer une part des mérites inépuisables du sacrifice de la Croix ? En quoi l'espace qui sépare Mars de la Terre constituerait-il un obstacle à cette répartition des grâces divines ? Cette distance est-elle moins surmontable pour Dieu que celle de Jérusalem à Bruxelles ou à New-York ?

— Mais les Martiens ne connaîtraient la Rédemption que par révélation ?

— Et nous donc, la connaissons-nous autrement, au moins dans ses effets surnaturels ? Et les Juifs d'avant Jésus-Christ pouvaient-ils la connaître autrement que par révélation, et n'étaient-ils pas justifiés en prévision des mérites du Sauveur ?

Encore une fois, combien oiseuses ces questions ! Assurons notre salut et celui de nos frères de la Terre ; nous aurons déjà les mains pleines, et rappelons-nous que, si la théologie peut avoir ses Jules Verne et ses Wells, puisque Dante a existé, il y faut une préparation plus solide que celle de la plupart des catholiques instruits d'aujourd'hui.

Saluons avec joie le renouveau liturgique dont nous sommes témoins depuis quelques années en Belgique et qui suppléera, espérons-le, à l'indigence des connaissances dogmatiques fondamentales. Pour ne citer qu'un exemple qui s'applique à notre objet, l'Église consacre tout son long office du Samedi-Saint à la méditation exaltée et triomphante du Mystère de la Rédemption. Toute la théologie de ce dogme se trouve condensée dans le chant de l'*Exultet*, et la cérémonie se concentre autour de la solennelle bénédiction des fonts baptismaux, où le rôle du Baptême dans notre justification est mis en un relief, trop perdu de vue par les fidèles depuis que ce sacrement est conféré immédiatement après la naissance. Par un heureux retour à l'ancienne discipline de l'Église, S. E. le Cardinal Mercier a voulu, cette année, dans sa cathédrale, couronner la cérémonie du Samedi-Saint, conformément au rituel, par le baptême d'un catéchumène adulte. C'était, du coup, rappeler d'une façon tangible la sublime signification de cette liturgie pascale, qui constituait, pour les générations d'autrefois, un enseignement dogmatique généralement mieux compris qu'aujourd'hui. La piété de beaucoup de fidèles actuels est trop sentimentale et, pour tout dire, romantique ; elle s'inspire du *Génie du christianisme* plus que du catéchisme ; elle intéresse le cœur plus que l'intelligence.

Oui, vraiment, il y avait, dans le sujet inventé par M. Nothomb, une belle occasion de mettre en valeur le dogme de la Rédemption. C'est ce qu'il a voulu. Il a essayé de montrer que notre misérable Terre, toute plongée qu'elle est dans les souffrances physiques et les défaillances morales, est plus heureuse

qu'un monde où régnerait le plus parfait bonheur de pure nature, parce que le sang d'un Dieu a coulé sur elle et que les perspectives d'un bonheur éternel lui ont été ouvertes. Et malgré toutes les réserves que j'ai faites, M. Nothomb réussit, par la magie de son style puissamment évocateur, à donner à ses lecteurs cette douce conviction et cette consolation suprême dans leurs souffrances.

En disant ceci, je pense aux lecteurs bien disposés et pas à ceux qui préféreraient les oignons d'Égypte aux révélations divines du Sinaï, pas à ceux qui prendront plus de plaisir aux voluptueuses descriptions de la nature martienne qu'aux promesses surnaturelles faites à l'humanité terrestre.

Chan. PAUL HALFLANTS.



## Une initiative convoitée ou les origines de l'art des van Eyck

Depuis cinq siècles « l'Agneau mystique » des frères van Eyck voit déferler à ses pieds les hommages qui ne vont qu'aux œuvres parfaites. Artistes, critiques d'art, amateurs de jadis, amateurs d'aujourd'hui, célèbrent, à l'unisson, le polyptyque merveilleux où le réalisme et l'idéalisme se juxtaposent avec tant de majesté. Ils le proclament un miracle du génie et l'un des grands joyaux de l'art. « *C'est la gloire de la peinture* », s'écrie, au XV<sup>e</sup> siècle, le critique avisé Cyriaque d'Ancone ; « *c'est l'œuvre capitale de tous les temps* », répète, après Dürer, M. Jules Destrée, « *c'est la plus passionnante, la plus fertile en énigmes à livrer à la curiosité des chercheurs et des savants* », « *c'est une cime incomparable* », déclare M. Fierens-Gevaert, « *une incomparable base pour l'édifice de notre art du XV<sup>e</sup> siècle* ». « *L'esprit peut s'y arrêter à l'infini, y rêver à l'infini* », observe Fromentin, « *sans trouver le fond de ce qu'il exprime ou de ce qu'il évoque. L'œil de même peut s'y complaire sans épuiser l'extraordinaire richesse des jouissances qu'il cause ou des enseignements qu'il nous donne* ». — *C'est la concentration puissante de l'âme et des dons manuels d'un vrai grand homme* » (1). « *C'est le plus beau tableau qui existe maintenant au monde* », conclut le comte Durrieu (2).

A peine l'Agneau mystique eut-il été exposé dans sa chapelle de l'église Saint-Bavon, le peuple belge comprit la splendeur du don que les deux enfants du pays de Loos venaient d'ajouter au trésor national. Il se complut à y lire la révélation de sa propre âme : il fut heureux d'avoir trouvé des interprètes respectueux et fidèles de ses idées et de ses sentiments. Aussi ne marchandait-il point les hommages à cette œuvre. Aux jours de fête, lorsqu'on l'admettait à venir contempler les fiers panneaux, tel était son empressement « *qu'on pouvait difficilement approcher et la chapelle ne désemplissait pas de la journée. Les peintres, jeunes et vieux, et les amateurs d'art y affluaient comme, par un jour d'été, les abeilles et les mouches volent par essaims autour des corbeilles de figues et de raisins* » (3).

Le chroniqueur Van Vaernewyck raconte qu'à certaines époques de l'année on offrait aux hommages de la population gantoise le bras, enfermé dans une gaine artistique en fer forgé, de l'ainé des deux frères. Suspendu au portail de l'église Saint-Jean, non loin de la crypte profonde où reposaient les restes du grand artiste, ce bras provoquait la gratitude chez tous les passants qui comprenaient, et ils étaient la foule, que l'art est le principal titre de noblesse d'une nation.

Le culte populaire pour le retable de l'Agneau, inspira aux Gantois de le reproduire en tableau vivant, le 23 avril 1458, à l'occasion de la joyeuse entrée de Philippe le Bon dans sa bonne ville. Pouvaient-on,

(1) FROMENTIN, *Les maîtres d'autrefois* : Belgique.

(2) COMTE DURRIEU, membre de l'Institut de France, discours prononcé à Gand le 4 octobre 1920 (*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, tome XVI, p. 44, Gand, 1921).

(3) VAN MANDER, *Het schilderboek* (Anvers, 1604. Traduction française par H. HYMANS, Paris, 1884).



pensaient-ils, mettre sous les yeux du nouveau comte de Flandre, un spectacle à la fois plus artistique et plus patriotique ? (1)

Dans cette universalité d'éloges pour le retable gantois, ceux des étrangers furent, parfois, indiscrets et pleins de menaces pour les Belges. Philippe II, par exemple, à peine pourvu du splendide tableau qu'il avait acheté aux habitants de Louvain, ne songea-t-il point à égayer son lugubre palais de l'Escurial en y plaçant l'œuvre lumineuse des Van Eyck ? A cette nouvelle, de telles protestations s'élevèrent dans toute la Belgique, que le fils de Charles-Quint dut se contenter de commander une simple copie du retable, à Michel van Coxcie (2). Un danger non moins grand menaçait notre tableau en 1794. Il faillit, alors, être soustrait, pour toujours, au seul pays qui lui forme un milieu adéquat, et au peuple le plus compétent pour l'apprécier. Enlevé, malgré les protestations de tous les Belges, par les révolutionnaires français, le retable prit, avec des centaines d'autres œuvres d'art dérobées à nos églises, le dur chemin de l'exil. Il arriva, assez endommagé, à Paris, et fut réservé pour le musée du Louvre, dont il devint le plus brillant si pas le plus légitime des trophées. Waterloo nous le rendit. Reçu solennellement à la frontière par les troupes belges chargées de présenter les armes aux meilleurs artisans de la gloire nationale, les œuvres d'art enfin restituées, l'Agneau mystique entra à Bruxelles et, quelques semaines après, à Gand, acclamé par les carillons des beffrois et les ovations du peuple.

Les malheurs du retable eyckien étaient-ils enfin terminés ? Non, hélas ! En 1816, six de ses huit volets furent voués à un destin lamentable. À l'évêque de Gand et à son vicaire général, Le Surre, deux personnages étrangers, heureusement, à la Belgique, ils semblaient constituer un excellent marché financier. Sans scrupules, mais non sans craintes, ils les vendirent à un brocanteur de Bruxelles qui, les faisant sortir de la Belgique en cachette, les revendit à un Anglais, lequel les céda au roi de Prusse. Ils aboutirent ainsi au musée de Berlin où le traité de Versailles les fit prendre afin de les offrir aux Belges en dédommagement facile pour les vandalismes dont ils venaient d'être les victimes.

Rentré aujourd'hui tout entier dans sa monumentale demeure, le radieux retable y jouira sans doute, désormais, d'un culte que rien ne troublera plus. Mais un danger d'un autre genre le menace. À côté de celui-ci, ceux auxquels il a échappé ne paraissent pas les plus graves. Ce danger, c'est la tentative d'enlever au peuple belge la propriété morale de ce chef-d'œuvre. Ce sont les efforts de quelques Belges, auxquels font écho, naturellement, des étrangers, pour dépouiller nos compatriotes de la gloire d'avoir, par le génie de deux des leurs, conçu l'initiative qui favorisa l'éclosion de la peinture moderne et que révèle le tableau de l'Agneau mystique. Incompréhensibles chez des Belges, ces tentatives et ces efforts ne s'expliquent que lorsqu'ils ont des étrangers pour auteurs. Avoir réalisé une œuvre dont le culte universel ne s'est jamais ralenti depuis cinq cents ans, une œuvre dont Fromentin disait : « tout ce qui était à faire est fait », être l'initiateur d'un style dont un savant critique a écrit « qu'il s'affirme tout d'abord, par un caractère très moderne » (3), un style dont toute l'Europe occidentale a suivi les leçons, voilà une gloire capable d'incendier des cœurs jaloux ! Ces tentatives et ces efforts se manifestent, principalement, dans les déductions illogiques que l'on tire de prémisses incontestables. Exposons celles-ci et tâchons de réfuter celles-là.

Depuis que l'hypothèse de l'épanouissement soudain de l'art des frères van Eyck a perdu ses meilleurs adeptes, depuis qu'on ne croit plus que : « l'art flamand est né, en apparence, tout d'un coup comme certaines plantes aquatiques dont la croissance mystérieuse est cachée à tous les yeux jusqu'au jour où la première fleur vient, triomphalement, s'épanouir à la surface » (4), on cherche quelle école a eu l'honneur de compter Hubert et Jean parmi ses élèves. Un instant à peine on écouta l'affirmation d'un critique facétieux, prétendant que c'était en Hollande que se serait trouvée cette école fortunée. Ce seraient des professeurs hollandais qui auraient éveillé le génie des peintres de l'Agneau mystique ! Plaisante affirmation ! C'est, au contraire, l'art des frères du pays de Loos qui eut une influence prépondérante sur celui de la Hollande. C'est à Jean, en particulier, que l'école de Harlem, la

meilleure école de peinture que nos voisins du Nord aient eue au moyen âge, c'est à lui qu'elle doit l'existence !

Des autres suppositions sur l'origine des principes de l'école des van Eyck et des primitifs belges qui vinrent après eux, l'une les fait provenir d'une influence relative de la miniature. Supposition admissible, dès qu'on observe non pas uniquement le style des van Eyck mais aussi celui de deux peintres flamands qui ont travaillé avant eux, Malouel et Broederlam. Leurs œuvres montrent un style évidemment apparenté à celui des enlumineurs de manuscrits. D'autre part, il n'est pas possible que les van Eyck les aient ignorées et il est probable qu'ils n'ont pas dédaigné eux qui signaient modestement *als ik kan* ! de s'en laisser quelque peu diriger, élèves destinés à surpasser leurs maîtres. Supposition admissible aussi, lorsque l'on compare aux tableaux de Jean et d'Hubert, le manuscrit de la bibliothèque de Turin et celui du musée de Chantilly, œuvre des frères Limbourg.

Étant donc admise une influence relative de l'art du manuscrit enluminé sur celui de la peinture sur panneaux, le problème de l'origine du style des frères van Eyck s'énoncerait en ces termes : *Quelle est l'inspiration qui, à l'époque de ces artistes, prévalait chez les enlumineurs de manuscrits : Était-ce une inspiration belge, était-ce une inspiration française ou venait-elle d'ailleurs encore ?*

Depuis le jour où s'affranchissant des formules byzantines qui régendaient, dans les monastères, l'ornementation des livres liturgiques, l'art de la miniature avait été pratiqué par des laïcs, il avait produit des œuvres d'une merveilleuse beauté. La France se glorifie de ceux qu'ont signés les Honoré, les Maciot, les Jehan Susanne, les Le Noir et, surtout, Jehan Pucelle, enlumineur parisien qui travaillait depuis 1327. Quant à la Belgique, soit par le nombre, soit par le talent exceptionnel des miniaturistes qu'elle conserva chez elle ou qu'elle envoya à Paris, cet actif centre d'art à cette époque, elle remplit un rôle prépondérant dans l'art de l'enluminure. Les principaux miniaturistes belges d'alors furent Jean de Gand « demeurant à Paris » dès l'année 1328, Jean de Woluwe, Jean de Hasselt, Jean de Bruges dit Bandolf, auquel on doit un des premiers portraits peints, Jacques Coene de Bruges, André Beauveuve de Valenciennes (1) et surtout les trois frères Limbourg. « C'est à eux presque exclusivement, semble-t-il, que vont les commandes » (2). L'une de celles-ci fit naître le chef-d'œuvre de l'enluminure au xv<sup>e</sup> siècle, les très riches Heures du duc de Berry. C'est, proclame la critique, « c'est le roi des manuscrits enluminés ». Il a pour auteurs les trois artistes belges, Paul, Herman et Jannequin Limbourg. A des compatriotes aussi sont dus les beaux manuscrits appelés les Heures de Turin et les Heures de Milan, qui ont permis plusieurs rapprochements curieux avec l'œuvre principale des van Eyck. Que ceux-ci aient connu ces œuvres d'art, l'une et l'autre un peu antérieures à l'Agneau mystique, c'est chose moralement certaine. Leur imagination en aura été séduite et, tandis qu'ils peignaient leur immortel polypptyque, elle leur aura fourni, à leur insu, peut-être, quelques heureuses réminiscences.

Il importe donc beaucoup de préciser le caractère du style qui guidait les pinceaux des miniaturistes. Ce style était-il français ? Était-il belge ? L'observation attentive de l'œuvre de ces artistes et quelques textes précieux permettent de donner une réponse certaine à cette question. Le style des miniaturistes n'était pas belge, il n'était pas français mais il avait un caractère international. On y relève des éléments italiens, belges, français, anglais : mais ce sont les éléments suggérés par les fresques italiennes, celles de Florence, de Sienne, de Rome et de Milan qui prédominent. Un texte ne raconte-t-il pas que Jehan de Gand, fournissait à ses clients des « ymaiges de l'ovraige de Rome, » ce qui signifierait, observe un des historiens les plus écoutés de l'art de la miniature, des « ouvrages italiens ou de style italien » (3). L'école du miniaturiste parisien Pucelle, école remarquable (4) à laquelle les premiers enlumineurs belges arrivés dans la capitale française, auraient

(1) Cette ville faisait, alors, partie du territoire belge. Elle n'en fut séparée que peu d'années avant la naissance de Watteau. Le caractère belge y persiste dans plusieurs jolies constructions anciennes en style flamand.

(2) MARTIN, *Les peintres de manuscrits en France*. (Paris, 1910, p. 62).

(3) COMTE DURRIEU, *Les très riches Heures du duc de Berry*. (Paris, 1904, p. 67).

(4) L'enthousiasme de M. Funck-Brentano lui fait écrire : « A Paris, se fonde cette fameuse école de miniaturistes que Dante proclamera la première du monde ». (Conférence de M. Funck-Brentano, publiée dans le n<sup>o</sup> 42, première année, de la *Revue catholique des Idées et des Faits*). Or, Dante ne dit pas cela. Il ne fait aucun éloge de l'école de Paris. Il se borne à dire qu'à Paris on appelle enlumineurs les peintres de

(1) *Kronyk van Vlaenderen*. (Édition de Serrure et Blommaert. Bruxelles et Gand, 1839).

(2) Exécutée en 1557, cette copie fut enlevée, en 1823, aux Espagnols, par le général Belliard. Elle est, depuis lors, éparpillée à Bruxelles, à Gand et à Berlin.

(3) FIERENS-GEVAERT, *Les van Eyck*. (Paris, p. 20).

(4) DURANT-GRÉVILLE, *La peinture au xv<sup>e</sup> siècle dans les Flandres*. (Paris, Larousse, I, p. 109).

demandé quelques conseils, cette école elle-même n'a pas un style exclusivement national. On y remarque des inspirations diverses. « Il est évident, tout d'abord, que Pucelle continue... en général, la tradition parisienne... Dans les têtes seules, on toléra plus de force et d'originalité, mais on emprunte ces qualités à l'imitation des modèles italiens. En son essence, l'école de Pucelle développe les éléments que lui avait transmis la peinture anglo-française du début du XIV<sup>e</sup> siècle. (Dans les architectures) le caractère italien est évident » (1). Quoique le style de Pucelle n'ait pas fait école, quoique ce soit un fait exceptionnel que de trouver des miniaturistes français ou belges imitant cet artiste (2), néanmoins l'inspiration italienne continue à se faire sentir jusque 1420 environ. Les très riches Heures des frères Limbourg le prouvent à l'évidence : « nulle part peut-être... l'influence italienne n'avait été jusque-là aussi flagrante » (3).

Ce n'est pas seulement dans l'art du miniaturiste que l'on observe des influences italiennes. La peinture sur panneau les manifeste tout autant. Les nombreux peintres belges que l'on signale à ce moment en France et en Belgique s'y conforment unanimement. Il faut faire exception cependant pour les peintres gantois, qui travaillent au même moment d'après des principes fournis par l'art local. Quant à Bellechose, à Malouel et à Broederlam, leurs œuvres avaient un caractère italien assez prononcé et l'on sait que les peintres français de ce temps imitaient docilement ces trois artistes belges.

Telles furent donc les sources artistiques autour desquelles allèrent s'asseoir les deux frères du pays de Loos. Les inspirations qu'ils y recueillirent, filtrées à travers leur généreux tempérament, s'amplifièrent et se revêtirent d'une poésie et d'un éclat éblouissants. Ce qu'ils avaient considéré chez les miniaturistes, chez Bellechose, chez Malouel et chez Broederlam, Hubert et Jean le recréèrent : leur originalité n'en fut donc pas altérée. (4)

Abbé FRANZ NÈVE.



Nous avons reçu de M. Rubbens une réponse à M. Hommel. L'abondance des matières nous oblige à en remettre la publication au prochain numéro.

De divers côtés on nous demande si la REVUE compte publier une table des matières de l'année écoulée. Nous estimons que la série des sommaires répond suffisamment au désir de ceux qui nous font l'honneur de conserver la REVUE.



## L'interpellation sur la liberté syndicale

Il n'est pas inutile sans doute de préciser pour le grand public l'état actuel de notre législation en matière de liberté syndicale, au moment où plusieurs de nos députés interpel-

manuscrits. Il nomme, il est vrai, deux enlumineurs, mais ce sont des enlumineurs italiens, travaillant en Italie.

(1) MICHEL, *Histoire de l'art*. (Paris, 1906, tome II, pp. 350-357-358).

(2) (3) MARTIN, *op. cit.* pp. 56-75. M. Funck-Brentano affirme deux inexactitudes à propos des frères Limbourg. Il leur donne pour oncle le peintre flamand Malouel et il écrit : « le nom patronymique des trois frères aurait été Male-Well ou Malouel dans sa forme francisée ». M. Louis Dimier lui répond : « On n'a fait de lui (Malouel) l'oncle des frères Limbourg que contre des preuves décisives et sur une confusion de noms » (DIMIER, *Les primitifs français*. Paris, Laurens, p. 60). La seconde inexactitude de M. Funck-Brentano, c'est cette déclaration : « Pol de Limbourg et ses frères... appartiennent à l'art français ». Rien n'est français chez ces artistes : leur origine est belge, leur style est international et les emprunts italiens y dominent.

(4) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

lent le gouvernement aux fins de mettre en évidence les atteintes portées à cette liberté et de réclamer contre elles des mesures énergiques.

Tout le monde se rappelle comment, il y a un an, le vieil article 310 du Code pénal — modifié par la loi du 30 mai 1892 — a succombé sous les assauts réitérés du parti socialiste.

Ces dispositions inspirées par le souci de garantir la liberté individuelle du travail — que l'on considérait comme un principe de notre régime juridique — punissent notamment toute atteinte au libre exercice du travail par violences, injures, menaces, amendes, défenses, interdictions, proscriptions quelconques.

Lorsque fut votée la loi du 31 mars 1898, octroyant la personnalité civile aux unions professionnelles, le législateur se vit obligé d'apporter un correctif au susdit art. 310.

En effet, pour qu'une association professionnelle puisse assurer le respect des mesures qu'elle prend, il faut bien qu'elle ait le droit de comminer des défenses, amendes, interdictions, proscriptions contre ceux d'entre ses membres qui les enfreindraient. Lui dénier ce droit serait enlever toute efficacité à son action. Aussi la loi de 1898 autorisa-t-elle l'union professionnelle reconnue à en user ainsi vis-à-vis de ses adhérents, mais en même temps elle lui interdisait d'édicter des sanctions qui porteraient atteinte aux droits de personnes étrangères à l'union.

Exemple : il semble qu'on doive considérer comme portant atteinte aux droits de personnes étrangères à l'union, un règlement qui interdirait aux syndiqués de travailler dans un atelier où se trouvent des non-syndiqués ; car pareil règlement ne tendrait à rien moins qu'à priver de travail des non-syndiqués. Dans ce sens ont statué à plusieurs reprises les tribunaux. Au contraire est parfaitement conforme à la loi de 1898, un règlement qui punit d'une amende les syndiqués qui travailleraient plus qu'un certain nombre d'heures ou pour un salaire inférieur à tel chiffre.

\* \* \*

On en était là lorsque les partis se mirent d'accord au Parlement pour supprimer l'art. 310, quitte à le remplacer par une loi garantissant la liberté d'association. Ce fut la loi du 24 mai 1921.

Le législateur paraît s'être rendu compte qu'en fait les ouvriers d'aujourd'hui sont presque tous moralement obligés, sinon de faire partie d'un syndicat, tout au moins de s'incliner devant les décisions syndicales. Il s'est dit alors que l'objectif essentiel devait être de garantir à l'ouvrier la liberté de choisir le syndicat qui réponde à ses convictions religieuses, à ses opinions sociales et politiques, et, par le fait même, la liberté d'entrer dans un syndicat et d'en sortir.

Bien que la loi du 24 mai 1921 envisage la liberté d'association dans son ensemble et pour tous les citoyens, certains de ses articles ont spécialement pour but toute liberté syndicale ouvrière

L'article 3 punit celui « qui, pour contraindre une personne déterminée à faire partie d'une association ou à n'en pas faire partie, aura usé à son égard de voies de fait, de violences ou de menaces ou lui aura fait craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune »

L'article 4 punit « quiconque aura méchamment, dans le but de porter atteinte à la liberté d'association, subordonné la conclusion, l'exécution ou, même respectant les préavis d'usage, la continuation d'un contrat de travail ou de ser-

vices, soit à l'affiliation, soit à la non-affiliation d'une ou de plusieurs personnes à une association ».

L'article 4 exige donc l'intention méchante — ce que les juristes appellent le « dol spécial » — et l'intention méchante, en l'occurrence, consistera précisément à vouloir entraver l'exercice de la liberté d'association. — Pas n'était besoin d'inscrire le mot « méchamment » dans l'article 3, car les faits qui y sont visés impliquent forcément l'intention méchante.

Les débats parlementaires ont fourni des exemples d'agissements tombant sous l'article 4 : un patron signifiant qu'il n'emploiera un ouvrier qu'à la condition qu'il adhère à tel syndicat ou en sorte, des ouvriers menaçant le patron d'abandonner le travail s'il conserve à son service des ouvriers qui refusent d'adhérer à tel syndicat.

C'est à propos de faits de ce genre qu'a surgi l'interpellation au cours de laquelle la Chambre a déjà entendu des représentants de la droite et de la gauche : MM. Tschoffen, Winandy, Buyl.

Il est important de noter que l'étiage des pénalités a été sensiblement abaissé de l'article 310 (texte de la loi du 30 mai 1892) à la loi de 1921.

Cette dernière prévoit une amende de 50 à 500 francs et un emprisonnement de huit jours à un mois. Le texte abrogé prévoyait une amende de 50 à 1000 francs et un emprisonnement d'un mois à deux ans.

Ce qui se produit aujourd'hui a été prévu et annoncé par plusieurs personnalités politiques, hommes d'œuvres ou sociologues, lors du débat qu'a soulevé l'abrogation de l'article 310.

GEORGES LEGRAND,  
professeur d'Économie sociale.



## Le poète Louis Mercier

Du fond de son pays forézien, de la petite ville de Roanne près de laquelle il est né et où il se tient volontairement exilé, éloigné des foules, des coteries et des chapelles, dédaigneux de la gloire et de la réclame tapageuse, Louis Mercier chante discrètement le bon Dieu et la vie paysanne.

Cette discrétion n'a pas empêché des fidèles, chaque jour plus nombreux, d'admirer et d'aimer un poète que je classerais volontiers l'un des tout premiers, le premier peut-être de la période actuelle. La *Revue fédéraliste* de décembre était un hommage à Louis Mercier : Léon Daudet, Louis Aguetant, Henri Rambaud, Henri Mancardi, Joseph de Touquédec et Henri Landarchet y célébraient tour à tour le poète du foyer, le poète de la nature, le poète de la mort, le poète de la guerre, le poète classique et chrétien et le conteur. Jacques Reynaud et Louis Pize lui consacraient des vers harmonieux. Aujourd'hui c'est M. Ferdinand Gohin (1) qui étudie avec une ferveur compréhensive l'œuvre de Louis Mercier. Ainsi peu à peu grandit et s'affermir la notoriété du poète de *l'Enchantée*.

Les lignes qui suivent n'ont d'autre but que de lui rendre un légitime hommage et de lui gagner quelques admirateurs de plus.

\* \* \*

C'est André Theuriot qui, le premier, fit connaître Louis Mercier au public. D'une poésie intitulée *Laus Herbarum* et insérée dans *l'Ermitage*, il dit : « J'en ai goûté le sentiment, le naturel, la facture très artiste, et j'ai été ravi comme un botaniste qui rencontre au fond des bois une fleur sauvage d'une espèce rare... J'affirme que l'auteur de *Laus Herbarum* est un vrai poète ». L'affirmation d'André Theuriot était bien fondée : *l'Enchantée*, *Les Voix de la Terre et du Temps* et

(1) *Le Poète Louis Mercier*, par FERDINAND GOHIN. — Paris, Garnier frères. — Prix : 4.00 francs.

*Le Poème de la Maison*, qu'Emile Faguet salua avec enthousiasme, plus tard *Lazare le Ressuscité*, *Les Poèmes de la Tranchée* écrits sur le front de la Somme, enfin les *Pierres Sacrées* révélèrent successivement aux lettrés un très grand poète. L'Académie Française consacra le mérite de Louis Mercier en lui décernant pour l'ensemble de ses œuvres le prix Vitet en 1920.

Les débuts littéraires de Louis Mercier ressemblent à presque tous les débuts littéraires : pendant quelques années le poète subit l'influence de ses lectures ; il le cherche et tarde un peu à prendre conscience de son originalité ; son premier recueil révèle l'influence des romantiques, des parnassiens et surtout de Baudelaire et des symbolistes. Des romantiques, Louis Mercier imite les larges compositions et les rythmes sonores ; telle de ses *Visions* fait penser à *La Légende des Siècles*. L'influence de Leconte de Lisle et de Hérédia apparaît dans le ton à la fois hautain, sobre et coloré des dix-huit sonnets de *l'Enchantée*. Enfin, comment ne pas penser à Verlaine et à notre Rodenbach en lisant des vers comme ceux-ci :

*Oh ! je voudrais un soir qui ne finirait plus,  
L'été, lorsqu'aux rameaux les brises sont câlines  
Et qu'un peu de tristesse erre sur les collines  
A cause de l'essor des tardifs Angélus.*

C'est à l'école symboliste que le premier recueil de Louis Mercier est le plus redevable. Le poète débutait au moment où se fonda la nouvelle école et il s'enthousiasma naturellement pour les théories qu'elle avait mises à la mode.

Mais Louis Mercier est aussi un humaniste. Il a des lettres, ayant assidûment fréquenté les anciens et il aime Virgile, Horace, Lucrèce et aussi Dante. L'influence de ces maîtres apparaît souvent dans son œuvre. *L'Eglise et l'Avion*, par exemple, où l'homme, fou d'orgueil, exalte ses nouvelles conquêtes :

*Il vole, il vole, il vole !  
Le ciel n'est plus aux dieux jaloux  
Revêtus de mystère et voilés de symboles.  
Le ciel est à nous !*

est inspiré d'Horace :

*Audax omnia perpeti  
Gens humana ruit per vetitum nefas*

et l'« antique voleur du feu » le nouveau dieu porté dans les airs par l'avion rappelle évidemment

*Audax Japeti genus  
ignem fraude mala gentibus intulit.*

En lisant le poème des *Ames du Purgatoire*, le souvenir de Dante se présente invinciblement à nous. Le poète s'est transporté en songe au Purgatoire. Qu'y voit-il ?

*Or voici que je vis sur ces obscurs gradins  
Des Ames qui montaient en gémissant, courbées  
Comme un homme qu'on a chargé d'un sac de grain  
Et qui monte au grenier par lourdes enjambées.*

*Pour corps elles n'avaient qu'une pâle clarté  
Modelée aux contours de leur terrestre image,  
Et dont elles semblaient couvrir leur nudité  
Comme des voyageurs échappés d'un naufrage*

*A qui l'on a prêté des habits de pécheur.  
Elles montaient avec des lenteurs douloureuses,  
Tout leur être tendu vers la haute blancheur  
Apparue au sommet des marches ténébreuses.*

Telles furent, semble-t-il, les influences qui agirent profondément sur le poète de *l'Enchantée*.

Ce premier volume renfermait des pages rustiques, quelques pièces de philosophie morale et des poèmes religieux. C'est sous le triple aspect de poète rustique, de poète philosophe et de poète religieux — encore que ces trois aspects se confondent dans ses poèmes — qu'après Emile Faguet et M. Ferdinand Gohin, nous étudierons rapidement l'œuvre de Louis Mercier.

\* \* \*

Dans une *Ofrande à Jean Moréas*, Louis Mercier a parlé lui-même de sa « muse rurale et chrétienne ». C'est qu'il appartient à l'une de

ces familles de paysans chez qui l'amour de Dieu et de la terre constitue le plus précieux héritage. Louis Mercier a hérité de ses pères une « âme paysanne », c'est-à-dire profondément chrétienne, et M. Ferdinand Gohin a pu écrire en toute justice que son œuvre « est l'image fidèle de l'âme collective de notre race paysanne ». La passion de la terre, de tout ce qui vient de la terre et de tout ce qui s'y rattache, tel est, en effet, le caractère essentiel du talent de Louis Mercier. Il observe — avec quelle minutie et quel amour ! — les gens, les bêtes et les choses de la campagne. Il regarde à l'horizon

*Le profil grelottant et fin des peupliers,*

il note la démarche des paysans qu'il a vus

*.....cheminer lents et lourds  
De ce pas balancé d'hommes de mer qu'ils prennent  
A marcher dans le sol incertain des labours,*

et il décrit ainsi le chien qui vient de terminer sa ronde autour de la maison de campagne :

*Et, sa ronde finie ayant tout vu, s'endort,  
Couché devant le feu pour le garder encor.*

Mais son observation ne s'arrête pas à l'aspect extérieur des choses. Ce qui caractérise ce poète rustique, c'est un don exceptionnel de pénétrer l'âme des êtres et des choses qu'il observe. Nul plus que lui, dit son commentateur, n'a possédé le don

*De sentir la beauté tressaillir dans les choses.*

C'est par là que la poésie de Louis Mercier s'est haussée aux thèmes éternels de Beauté et de Vérité ; c'est par là aussi qu'elle est profondément humaine et c'est pourquoi on peut prédire sans crainte qu'elle ne passera pas. Quand Louis Mercier voit au loin les clochers s'élever vers le ciel, il en parle ainsi :

*Les fins clochers dont l'âme est éprise du soir,*

et de la maison où l'on se rassemble le soir après une journée de labeur, il dira :

*Son toit fumant déjà révèle une âme aimante  
Et comme un cœur rempli d'allégresse et d'attente,  
Le cœur de son foyer palpite dans la nuit.*

De l'âme des blés surtout, Louis Mercier a parlé avec une ferveur religieuse. Après avoir lu cette *Parabole des Blés*, on me pardonnera certainement d'avoir cité aussi longuement et sans long commentaire : le meilleur déflorerait ce pur chef-d'œuvre.

*Au déclin de juillet, par les soirs assoupis,  
Lorsque les blés sont mûrs et que la brise est lente,  
Un chant mystérieux s'élève des épis  
Dont la nappe s'étend par la plaine ondulante.*

*Ils disent : « Ici-bas votre vie est un champ.  
Un homme étant sorti pour faire ses semailles,  
Avait laissé tomber par mégarde, en marchant,  
Un boisseau de son grain au milieu des broussailles.*

*Le blé que l'homme avait laissé tomber ainsi  
Germa, mais vainement, car ses tiges penchantes  
Ne purent s'élever en épis, et ceci  
A cause des buissons et des ronces méchantes.*

*Or, la saison d'après, avec un soc d'airain,  
L'homme ayant labouré longtemps ce sol en friche,  
Et le voyant propice, y ressema du grain ;  
Et son blé devint grand, et la moisson fut riche.*

*Ainsi quand le très bon et très doux Laboureur,  
A votre âme voulant confier sa semence,  
Y trouve enracinés et le mal et l'erreur,  
Il se fait précéder du soc de la souffrance.*

*Et, le sillon fini de ce labour pieux,  
Dieu sème, et la moisson fait merveille ; et les anges  
Quand arrivent les jours de l'été radieux,  
En vont amoncelant les gerbes dans ses granges ».*

*Ainsi parlent les blés très vieux et très savants ;  
Et jusqu'à ce que l'ombre ait fui devant l'aurore,  
Inclinant tour à tour leurs fronts chenus aux vents,  
Ils se disent entre eux bien des choses encore...*

Lecteurs, êtes-vous décidés maintenant à lire — et à aimer du même coup — le poète de la *Parabole des Blés* ?

\* \* \*

Poète philosophe, Louis Mercier s'affirme disciple de Vigny au point que M. Gabriel Audiat a pu consacrer au poète des *Voix de la Terre* un article intitulé : « L'Alfred de Vigny du nouveau siècle ». Louis Mercier, y dit-il, « m'appartait, je ne dis pas seulement comme un imitateur ou un héritier de Vigny, je le dis en toute sincérité, et après avoir bien mûri mon jugement, comme un autre Vigny ».

Pessimiste comme l'auteur d'*Eloa* et de *Moïse*, maudissant avec lui le mal, la volupté et l'orgueil, le poète de la *Tentation de Moïse* et du *Cri de la Femme* ne se révolte pourtant pas. C'est qu'il est un Vigny chrétien. La croyance au péché originel domine son pessimisme, mais, poète chrétien, Louis Mercier croit aussi au Rédempteur et que notre déchéance n'est pas irrémédiable ; s'il n'aime pas la vie, il la respecte parce qu'elle nous vient de Dieu et n'est pas inutile à Sa gloire.

*La vie, il n'est encore, hélas ! rien qui la vaille...*

Si donc Louis Mercier rappelle Vigny, on doit affirmer cependant qu'il y a entre eux toute la différence qui sépare l'inspiration chrétienne de l'inspiration païenne, et, on l'a remarqué avant moi, *Lazare le Ressuscité* où Louis Mercier a le plus clairement exprimé sa philosophie, n'est que la réponse d'un chrétien au poète païen de la *Mort du Loup*. Le pessimisme qui s'y trouve répandu est corrigé et soutenu par la croyance en

*L'abondante beauté que le monde révèle*

et par la douce espérance en l'au-delà.

\* \* \*

Ce qui a été dit jusqu'ici dispense de parler longuement du poète religieux. D'ailleurs — je le répète — les différents caractères du poète des *Pièces Sacrées* et des *Poèmes de la Tranchée* sont inséparables ; sa muse est à la fois rurale et chrétienne. Ce qu'il faut admirer ici, c'est la sûreté de goût du poète, la maîtrise impeccable avec laquelle il a su éviter les écueils d'un genre difficile.

La poésie religieuse a été souvent ridiculisée, parce qu'elle n'avait de poétique que le nom, parce que, sous le couvert de la dévotion, de pieux imbéciles composaient des fadaïses et des plaintes qui n'avaient même pas le mérite d'être toujours intelligibles. C'est que la dévotion ne suffit pas pour faire un poète catholique. Le talent et l'art restent indispensables, sous peine de tomber dans une naïveté religieuse qui n'est pas toujours celle des premiers âges.

Mais si le poète joint à une émotion religieuse simple et vraie un art consommé, il peut atteindre au sublime puisqu'il chante magnifiquement Dieu, qui est tout Bonté, tout Beauté et tout Vérité. Ainsi chez Louis Mercier. Ni dans ses prières, ni dans ses poésies liturgiques, ni dans ses méditations il n'a diminué son vigoureux talent. Il ne s'est pas abaissé à un genre que beaucoup, avant lui, avaient galvaudé, mais il a haussé ce genre — la poésie catholique — au sommet de la Poésie.

Son secret ? Ses poèmes religieux, comme ses poèmes rustiques et philosophiques, sont restés profondément humains. Chez lui le sentiment religieux est mêlé à l'amour de la nature.

*Eglise, je voudrais te ressembler un peu,  
Je voudrais qu'en restant voisine de la terre  
Et fraternelle avec les choses dont s'émeut  
Le village où s'épand ton ombre salutaire  
Mon œuvre à son sommet, se rapprochât de Dieu.*

Et ces vers encore de la pièce intitulée : *Le Christ* :

*Il a les bras nouveaux et musclés, les mains fortes  
Des pousseurs de charrue et des semeurs de grains.  
Triste comme eux, on lit sur son visage grave,  
Dont de profonds sillons ont creusé la maigreure,  
Les soucis et les deuils que l'existence grave  
Sur le front ravagé des anciens laboureurs.*

Quant à la forme, Louis Mercier l'a faite aussi simple et aussi naturelle que son inspiration, simple sans négligence mais achevée comme on le voudrait dans toute œuvre d'art. Chez lui on trouverait difficilement quelque défaillance. En un mot son style est classique, c'est-à-dire « conforme aux meilleures traditions de notre littérature ». C'est en ce langage, conclut M. Gohin, qu'il dit la beauté séculaire de notre terre et les vertus traditionnelles de notre race. De là vient la solide beauté de cette œuvre et sa grande valeur littéraire ».

\* \* \*

Veut-on, pour finir, me permettre une comparaison ? Je dirais volontiers, et c'est facile à prouver, que Louis Mercier rappelle souvent un autre très grand poète contemporain, Jean-Marc Bernard, mort pour la France.

Qu'on relise, par exemple, l'admirable et déchirant *De Profundis* du regretté poète dauphinois :

*Du plus profond de la tranchée,  
Nous élevons les mains vers vous,  
Seigneur ! Ayez pitié de nous  
Et de notre âme desséchée !*

*Car, plus encor que notre chair,  
Notre âme est lassée et sans courage.  
Sur nous s'est abattu l'orage  
Des eaux, de la flamme et du fer.*

*Vous nous voyez couverts de boue,  
Déchirés, hâves et rendus...  
Mais nos cœurs, les avez-vous vus ?  
Et faut-il, mon Dieu, qu'on l'avoue ?*

*Nous sommes si privés d'espoir,  
La paix est toujours si lointaine,  
Que parfois nous savons à peine  
Où se trouve notre devoir.*

*Éclairez-nous dans ce marasme,  
Récônfortez-nous, et chassez  
L'angoisse des cœurs harassés  
Ah ! rendez-nous l'enthousiasme !*

*Mais aux morts qui tous ont été  
Couchés dans la glaise ou le sable,  
Donnez le repos ineffable.  
Seigneur ! ils l'ont bien mérité !*

Lisons maintenant cette prière de Louis Mercier à *Notre-Dame-de-Prompt-Secours* :

*Je pense à vous, ce soir, dans la tranchée, à vous  
Madone aux pieds de qui, tel un beau livre, s'ouvre  
L'horizon d'un pays majestueux et doux.  
Je pense à vous ce soir, Madone de Coutours.*

*Notre-Dame-de-Prompt-Secours ; on lit ce nom  
Ecrit en lettres d'or au front de la chapelle...  
Ah ! dans ces tristes jours où le malheur est prompt,  
Souffrez que par ce cri le monde vous appelle !*

*Madone aux douces mains qui régnent sur les champs,  
Au secours de tous ceux qu'étreint la grande angoisse !  
Au secours des vivants que la mort va fauchant  
Dans l'atroce mêlée où les peuples se froissent !*

*Au secours des blessés et des agonisants  
Oubliés dans un coin de la bataille obscure,  
Et qui râlent de soif, et qui boivent leur sang !  
Au secours des captifs que l'ennemi torture !*

*Au secours des foyers où le deuil a passé  
Et des cœurs à jamais broyés et solitaires !  
Vierge des Sept Douleurs, mère du Grand Blessé  
Dont le sang a payé la rançon de la terre,*

*Consolatrice des affligés, au secours  
De celles dont la vie à pleurer se dévore !  
Il ne leur reste hélas ! plus rien de leur amour,  
Pas même le tombeau qu'on peut aimer encore.*

*Mère, au secours de tant de douleurs, au secours !*

Serait-il bien exagéré de dire que chacun de ces poèmes pourrait être signé indifféremment de Jean-Marc Bernard ou de Louis Mercier, tant l'inspiration et l'expression en sont semblables ?

Jean-Marc Bernard, mort pour son pays, a été honoré comme il méritait de l'être, et la gloire du soldat mort au champ d'honneur a rejailli sur le poète — à très juste titre d'ailleurs.

Hélas ! il s'en faut de beaucoup que Louis Mercier ait la notoriété qu'il mérite. C'est le jour où il mourra que les lettrés se rendront compte qu'il était un des chantres de l'Humanité. Mais ce jour-là les lettres auront éprouvé une perte presque irréparable.

MARCEL PAQUET.



## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### A travers les Revues

Je n'entends pas, sous cette rubrique qui pourra se renouveler, inventorier régulièrement les « Revues » qui s'annoncent sur la table de rédaction, mais de temps à autre dégager simplement, en petit nombre, quelques aperçus qui offrent du piquant à la curiosité intellectuelle et s'accordent avec le caractère propre de notre *Revue*.

#### Lotus bleu et acacia ?

Est-ce que le Lotus bleu et l'Acacia marient leurs vénérables senteurs dans un même infernal bouquet ? Théosophe et fils de la veuve sont-ils frères ou cousins et s'entendent-ils comme larrons en foire pour détrousser les badauds ? Doctrine secrète et Maçonnerie sont-elles les deux faces du même Lucifer ? On l'a soupçonné, on l'a dit, M. CHARLES NICOUILLAUD entreprend de le démontrer dans le numéro du 1<sup>er</sup> avril de la *Revue internationale des sociétés secrètes* (1).

(1) Je pose ici la question des affinités doctrinales du théosophisme

A vrai dire, ce premier article ne fait qu'amorcer la question et n'aboutit pas encore à une conclusion ferme. Des innombrables citations qui forment la trame de cette étude, passages extraits des œuvres de ces hiérophantes bien connus ; M<sup>me</sup> Blavatsky, M<sup>me</sup> Besant, Rudolf Steiner, Jules Sauerwein, Arthur Arnould, Edouard Schuré et autres mystagogues patiemment consultés par l'auteur, qu'est-ce que l'on peut tirer pour l'objet qui nous occupe ? A mon sens, voici le plus

et de la Maçonnerie, car, s'il s'agit de l'histoire de la secte, M. A. Girard, dans les articles donnés par lui à la *Revue Apologétique* (1<sup>er</sup> et 15 mars) établit nettement : 1<sup>o</sup> le caractère maçonnique du théosophisme de M<sup>me</sup> Blavatsky, entourée de F.F. maçons et inspirée par eux ; 2<sup>o</sup> l'accentuation de ce caractère sous la direction de M<sup>me</sup> Besant qui lie la Société à l'organisation maçonnique en France, en Angleterre, aux Indes, par ce qu'elle appela la *Maçonnerie universelle* ; 3<sup>o</sup> le maçonnisme de l'*Anthroposophie* ou schisme steinérien, le théosophisme d'en face, puisque Steiner, dans son livre *La Science occulte*, a tracé les étapes d'une laborieuse initiation dont le symbolisme et le formulaire maçonniques sont empruntés au roman de la *Fraternité de la Rose-Croix*.

clair et le certain : sous des formes enveloppantes de tolérance universelle pour les religions dont elle se prétend le suc, la moelle, la quintessence, l'âme supérieure, la Théosophie combat sournoisement l'Église catholique, même toute Église chrétienne : c'est son but plus ou moins avoué. Quelles seraient ses visées secrètes ? Adultérer le christianisme par un mélange de paganisme, corrompre la Foi par la Gnose, amalgamer dans un monstrueux syncrétisme le culte de Dieu, plus exactement le culte panthéiste avec celui de Lucifer, en ressuscitant les mystères antiques.

« Pour mener à bien cette tâche, écrit M. Nicoulaud, les théosophes cherchent à introduire un christianisme ésotérique, basé sur un faux mysticisme, renouvelé des hérésies qui ont sévi dans les premiers siècles de l'Église. »

Il est question surtout de manichéisme, le système de Manès qui s'efforça d'unir dans une vaste synthèse le christianisme et le paganisme oriental, le dualisme, déjà impliqué dans la Gnose, affirmant la coexistence éternelle de deux principes divins, l'un bon, symbolisé par la lumière, l'autre mauvais, symbolisé par les ténèbres, identifié à la matière, à Satan.

Telle serait la pensée de M<sup>me</sup> Besant déposée dans ce passage :

« Si l'enseignement ésotérique peut être rétabli dans le Christianisme et s'attirer des étudiants patients et sérieux, l'enseignement occulte, lui aussi, sera bientôt rétabli. Les Disciples des Mystères Mineurs deviendront candidats aux Grands Mystères et, avec le retour de la connaissance, reviendra l'autorité de l'enseignement. »

Edouard Schuré, interprète autorisé de la Doctrine secrète, écrit :

« La tradition ésotérique chrétienne proprement dite se rattache directement et d'une manière ininterrompue au fameux et mystérieux Manès.

« ... Il a existé depuis l'origine de notre ère, une minorité méconnue et persécutée, mais indestructible et puissante, dont l'effort incessant et le but suprême fut de réconcilier le courant chrétien avec le courant luciférien, en joignant en un faisceau vivant, en un tout organique, la Foi et la Raison, la Religion et la Science et d'élever ainsi l'initiation antique à la hauteur de la révélation du Christ. »

« Le trait essentiel de l'ésotérisme occidental est donc d'être à la fois intellectuel et mystique. C'est un fils de Lucifer et un serviteur du Christ.

« ... Babylone est un des points d'intersection les plus remarquables des deux courants contraires, qui, dès l'origine, concourent en se combattant à la création de la planète Terre et au développement de l'Homme. J'entends le courant du verbe-solaire qui aboutit au Christ et le courant luciférien qui aboutit au monde moderne. »

Par cette doctrine, la Théosophie rejoindrait la Maçonnerie dont elle serait la mystique. Les Loges théosophiques qui comportent aussi des initiations secrètes seraient sœurs des Loges maçonniques et tout cela exhalerait une odeur de soufre, un relent de diabolisme, et tout cela serait sous le pied fourchu de Messire Satan.

Alors, si je comprends bien, toute la vaste synthèse du panthéisme bouddhique, du brahmanisme décadent, de la morale d'évolution ascensionnelle dont la Réincarnation est la clef de voûte, ne serait que le miroir aux alouettes pour attirer les gogos au piège et les faire rôtir dans l'éternelle fournaise.

Avis à tous les beaux esprits ténébreux, à toutes ces belles désenchantées qui, comme la Berthe Degouy de l'*Épithalame* de Jacques Chardonne, — ce roman calqué sur la vie trait pour trait — essayent de se consoler de la destinée par des pratiques de théosophie.

### Le comble de la Gloire

La transition est toute trouvée : c'est d'un diable d'homme qu'il s'agit dans la « Revue scientifique » de la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril : « EINSTEIN A PARIS » :

« Quand les journaux flairent que le public veut savoir comment un homme a le nez fait et comment il dine, cet homme est au comble de la gloire. Il peut se dire que personne — à l'exception des condamnés à mort — n'est en aussi belle passe de popularité.

« C'est un trait de Veillot, dans les Odeurs de Paris ouvrant l'amusante satire de la biographie ridiculement louangeuse de Renan par son thuriféraire Lockroy ; il est tout à fait seyant ici pour servir d'épigramme à l'éloge anthropométrique et bertillonnesque consacré par le juif Nordmann au juif Einstein. Pour le surplus, lecteurs profanes, si vous désirez vous initier à la théorie de la relativité, lisez le merveilleux article « Les Paradoxes d'Einstein », de Victor Lalan dans la Revue Apologétique du 15 février, et vous croirez, peut-être, avoir compris.

« Nordmann, l'astronome, s'en fut donc avec le professeur Langevin au devant du grand homme jusqu'à la gare de Jeumont, à l'arrivée du train « portant le puissant reconstruteur de la science moderne ». Voici le rapide. L'astronome « sent son cœur battre bien fort quand il serre les mains d'où sont tombées, au sujet du mystérieux univers, les choses les plus aiguës (!) qui aient été écrites depuis Newton. »

Portait du héros : 1.76 de long — il est tout de suite mesuré à la toise — large d'épaules — le chiffre manque — le dos très légèrement voûté. La tête « d'où le monde de la science est sorti recréé », oh ! cette tête... « Le crâne est nettement, extraordinairement brachycéphale, tout en largeur, fuyant vers la nuque, sans dépasser (quelle chance !) la verticale de celle-ci ». Arrière les phrénologues qui réservaient le génie aux dolichocéphales, aux têtes allongées ! Le génie peut se loger dans une tête écourtée, un peu aplatie, dans un crâne de Lapon, ou de Mongol : tel Renan, tel Einstein ! Vivent les brachycéphales !

Suit la description fouillée du front raviné : il est « émouvant », il est vaste, il est sphérique, il est surtout pittoresque, il est « barré de plis horizontaux recoupés par instants de deux sillons verticaux profonds et rapprochés ».

Et le teint, demanderez-vous ? Il est « uni, mat, très brun-clair, lumineux ». La moustache ? Noire, très courte. La bouche ? « Sensuelle, fort rouge, assez grande, païenne ». On ne le lui fait pas dire : une mettons... bouche de Boche. Le nez ? « Légèrement aquilin, d'un dessin très pur ». Passons les sourcils, nous n'en finirions pas ; les yeux ? « Très foncés, le regard lointain, accommodé avec l'infini, légèrement embué parfois... Il donne à l'expression du visage quelque chose d'inspiré et de triste qu'accroissent encore les plis creusés par la réflexion et qui, des commissures aux paupières, prolongent l'œil doucement, comme un trait de Kohl ». Cet œil prolongé est une trouvaille d'esthétique !

Le plus joli, c'est la chevelure : « Très noirs, semés d'argent, les cheveux s'élèvent tout droit comme une flamme immobile du large front », puis, fatigués sans doute, « ils retombent en boucles vers la nuque et les oreilles »... sans se tromper de direction.

Finissons sur un trait d'esprit. On vient à lui parler des « partis de gauche », et Einstein de répondre : « Je ne sais pas au juste ce que cela veut dire, car je crois que la gauche est une chose polydimensionnelle ! »

... Et l'on dit que le respect s'en va. Mais, non, il y a encore du respect sur la terre et dans Paris, disait Veillot, du respect, de la vénération et de l'amour tremblant et humble. Il disait cela en croquant le délicieux portrait de Lupus, le chroniqueur né respectueux.

Mais n'est-ce pas pitié de voir chez un homme d'esprit comme Nordmann, l'absence de goût, de mesure, la névrose juive laisser une admiration par ailleurs justifiée, s'épancher avec cette intempérante ferveur et dégénérer presque en un plat fétichisme ?

### Au lendemain de l'Élection Pontificale

Ce n'est pas certes avec cette indiscrete admiration que MAURICE VAUSSARD examine, dans les *Études* du 20 avril, la situation de l'Italie catholique, telle qu'elle se présente au nouveau Pape. Dans ce tableau que l'auteur de *L'Intelligence catholique dans l'Italie du XX<sup>e</sup> siècle* était si apte à tracer, la lumière et les ombres sont distribuées avec art. Le parti populiste, soumis à la quasi-dictature de son fameux *direttorio*, Don Luigi Sturzo, y est étudié avec une étonnante pénétration et impartialement jugé.

Oserais-je le dire ? Les pages qui dépeignent la vie intellectuelle du catholicisme italien sont reconfortantes pour nous, car elles nous inspirent par comparaison un salutaire optimisme. Ah ! que nos frères d'Italie sont encore éloignés de la liberté d'enseignement, à quelle tyrannique législation ils sont encore assujettis ! N'est-il pas odieux, par exemple, que seuls les élèves des établissements libres, appelés de ce nom qui est un contre-sens, les *privatisti*, soient astreints à un examen d'entrée à l'Université de l'État au terme de leurs études secondaires ?

Et il ne manque pas de catholiques en Italie pour juger que mieux vaut pour leur enseignement la tutelle de l'État que l'égalité dans la liberté qui, faute de frein, — c'est le comble du paradoxe — ferait encore descendre le niveau des études.

On ne verra pas sans tristesse, d'autre part, l'échec de la réforme tentée par Pie X pour améliorer la formation sacerdotale dans les régions déshéritées de l'Italie méridionale par l'institution de séminaires interdiocésains, la pénurie de prêtres, même à Rome, même dans la plus vieille Rome, la crise du recrutement du clergé, réellement lamentable, dans les séminaires. L'article se termine par des observations piquantes sur le manque d'esprit liturgique, tout à fait offensant, malgré la sincérité de la foi et la simplicité dans la prière. Je reproduis cette énumération, en notant avec l'auteur que le mal ne sévit pas



**LAMPE FANAL**  
**TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE**  
 EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS  
 GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS, BRUXELLES.  
 TÉL.: BR. 191.03

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 15.500.000

*Siège Social* : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

*Succursale* : BRUXELLES, rue Royale, 68  
 rue des Colonies, 35

*Agences* : ANVERS, avenue de France, 119  
 BRUGES, rue Nicolas Despars, 11  
 CHARLEROI, Quai de Brabant, 16  
 COURTRAI, rue de Tournai, 30  
 MONS, rue de la Station, 16  
 OSTENDE, Square Marie-José, 1  
 ROULERS, place Saint-Amand, 29

*Bureaux* : BRUXELLES-MARITIME,  
 place Saintelette, 30  
 VILVORDE, rue de Louvain, 18  
 FOSSES — GHISTELLES — PONT  
 A CELLES — SPRIMONT — THOU-  
 ROUT.

*Filiales* : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-  
 strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMEDY,  
 à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —  
 Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit  
 et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres  
 — Vérification des tirages à la demande des Clients —  
 Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
**CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION**

## LIBRAIRIE SAINT-LUC MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1<sup>re</sup> COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

## Bouillon OXO de la C<sup>ie</sup> LIEBIG

Préparé avec la meilleure viande de bœuf

Possède l'arôme des plantes potagères usuelles  
 1 1/2 à 2 cuillerées à café dans une tasse d'eau  
 chaude donnent instantanément un consommé  
 délicieux et réconfortant.

Quoique les Pneus

“ UNITED STATES ”

soient vendus à des prix

INFÉRIEURS

à ceux de la concurrence,

ils vous donneront un

rendement kilométrique

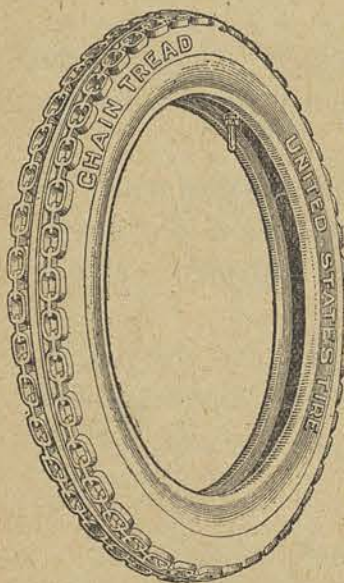
SUPÉRIEUR

à toute autre marque

sur le marché

DANS TOUS LES

BONS GARAGES.



AGENCE GÉNÉRALE :

R. S. Stokvis & Fils, S. A

141, Rue Royale, BRUXELLES

# Banque Belgo-Luxembourgeoise, S<sup>té</sup> A.

SIÈGE SOCIAL : 22, rue d'Arlon, à BRUXELLES

Succursale : LUXEMBOURG

AGENCES

ESCH s/ALZETTE  
ETTELBRUCK  
GREVENMACHER

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

PROCHAINEMENT le siège social sera transféré : 3, BOULEVARD ANSPACH

**CAPITAL : 10.000.000 DE FRANCS**

TÉLÉPHONES : 30326 et 30327 — 33943 Service — 33944 Changes  
Adresse télégraphique : Belluxbank — Code ABC, 5<sup>me</sup> édition — Compte chèques-postaux N° 3100

Traite toutes les opérations de banque, bourse et change.

Escompte et recouvrements — Ouverture de crédits — Ordre de bourse. — Paiement de tous coupons — Dépôts et prêts sur titres  
— Achat et vente de monnaies étrangères. — Emission et encaissement de chèques sur tous Pays —

## DÉPÔTS DE FONDS

Comptes-chèques, 3 p. c. — de quinzaine, 4 p. c. — à préavis de 15 jours, 4 p. c. — à échéance fixe à 3 mois, 4 1/4 p. c. — à 6 mois, 4 1/2 p. c. — à 1 an, 5 p. c.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Renseignements financiers, industriels et commerciaux

## CATHOLIQUES BELGES !

Lisez et Propagez

# La revue catholique des idées et des faits

*Journal de la semaine*

RELIGIEUX — POLITIQUE — SOCIAL — LITTÉRAIRE — ARTISTIQUE

On a dit et répété que les questions de principes et les problèmes intellectuels n'intéressaient que médiocrement les Belges. Le rapide succès de « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS » dément cette calomnie.

Catholiques qui vous intéressez à la vie de l'Église dans le monde, lisez nous et faites nous lire. Recommandez nous auprès de ceux que vous savez capables d'apprécier notre effort d'apostolat intellectuel. Renseignez-nous les noms de vos amis auxquels nous pourrions utilement envoyer des numéros spécimens.

Catholiques Belges, vous soutenez, — et avec quelle largesse! — les œuvres charitables, scolaires, post-scolaires, sociales, et vous faites très bien. N'oubliez pas les œuvres intellectuelles. Les idées gouvernent le monde. Soutenez ceux qui essaient de faire rayonner davantage l'idée catholique. Abonnez-vous à « LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS. »

Toutes les semaines au moins 14 pages de texte, grand format.

Abonnements : Un an : 25 francs -- Six mois : 15 francs

Numéros spécimens sur demande

A verser à notre compte chèque postal 48916

Bureaux de la Revue : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles



seulement en Italie et qu'il ne s'y manifeste pas partout sous chacune des formes énumérées :

« Messes expédiées en vingt minutes, et quelquefois moins, par des célébrants aux gestes d'automates ; communion habituellement distribuée en dehors de la messe, sans union d'intention avec le sacrifice de l'autel ; incompréhension évidente de ce sacrifice par les fidèles, absolument rebelles à se servir d'un paroissien ou d'un missel et qui écoutent le plus souvent la messe debout, ou demeurent assis quand il conviendrait d'être à genoux et se mettent à genoux quand il leur serait loisible d'être assis ; étalage de luminaire, de fleurs et d'ustensiles divers sur les pierres d'autel qui ne devraient être en contact qu'avec les saintes Espèces et les objets nécessaires au saint sacrifice ; propreté douteuse du linge d'autel, notamment des nappes de communion : depuis longtemps, les observateurs impartiaux ont signalé ces douloureuses imperfections du culte divin dans un grand nombre d'églises italiennes et il faut bien avouer qu'en ce domaine d'appréciables progrès sont lents à se dessiner. Il nous a même été donné tout récemment, à Rome, en la basilique Sainte-Marie-des-Anges, d'assister à un fait encore plus déconcertant : un prêtre lisant l'Évangile du dimanche (devant un public assis) et le commentait, debout à côté de l'autel, pendant que le célébrant continuait le Saint Sacrifice. Arrivé à *Hanc igitur*, comme le prédicateur n'avait pas fini, le célébrant attendait pour procéder à la consécration pendant dix minutes au moins. Ainsi, pour ne pas imposer aux assistants un quart d'heure de présence à l'église en sus de la durée habituelle d'une messe basse, c'était Notre-Seigneur qui devait différer son immolation mystique sur l'autel, sans que personne parût s'étonner d'une telle anomalie ».

Nous souhaitons à nos frères d'Italie que le Congrès eucharistique de Rome y déploie sa fécondité et nous ne saurions mieux terminer cette revue qu'en faisant nôtres les paroles finales de Maurice Vausard :

« C'est la meilleure manière de prouver à l'Italie catholique notre affection fraternelle si nous prions pour que la charité anime chacun de ses enfants et lui fasse apercevoir dans une inéluctable lumière le devoir de correspondre aux prédilections divines envers elle par une conscience toujours plus nette de ses responsabilités en face d'elle-même et en face du monde chrétien ».

J. SCHYRGENS.

### L'Église et la défense de l'Esprit

L'excellente revue, *Les Lettres*, que dirige, avec tant de talent, M. Gaétan Bernoville, a publié, dernièrement, en un numéro spécial, le compte rendu complet de la première Semaine des écrivains catholiques. Il y a (1), dans cette substantielle brochure, quantité de choses intéressantes et fortes que les catholiques belges feront bien de lire.

Cette publication fournit à M. Gonzague Truc l'occasion de résumer son opinion sur l'Église catholique, son esprit et sa doctrine. M. G. Truc n'est pas des nôtres. Il ne se fait pas faute de reprocher avec quelque vivacité aux écrivains catholiques, d'avoir pour ainsi dire masqué, ce qui empêche les modernes de se remettre à l'école de l'Église et d'accepter sa discipline.

Le catholicisme est une religion. Elle suppose la foi en Dieu, en Jésus-Christ, les mystères de la chute originelle et de la rédemption, la morale ascétique, toutes choses, paraît-il, que la raison moderne est incapable d'accepter. En revanche, contrairement à la plupart des incroyants même lettrés, G. Truc connaît nos doctrines. Il a étudié saint Thomas et il l'admire, et il a même publié sur le renouveau scolastique, un petit livre qui mérite d'être lu. — Son témoignage est donc de ceux qui comptent. — Quant à l'objection, elle est réelle et a son importance, même pour nous catholiques.

Le catholicisme n'est ni une métaphysique, ni une sociologie, ni une morale, c'est une religion révélée, surnaturelle. Ce n'est donc pas par des moyens exclusivement humains qu'elle pourra se propager, et ce n'est pas à la suite d'une pure enquête intellectuelle que les incroyants se convertiront. Même les vérités naturelles dont l'Église est l'infailible gardienne, ne se maintiennent intactes, dans le trésor de ses doctrines, qu'à la faveur des vérités surnaturelles, qui les soutiennent et les justifient. N'oublions-nous pas quelquefois, que la moindre moniale qui prie au fond d'un cloître et se mortifie fait plus pour le règne de Dieu qui arrive, que les politiques et les hommes d'action et les docteurs, qui se fient principalement à leur habileté et à leur science ?

(1) *Les Lettres*. Numéro spécial hors série, décembre 1921. — Paris, 4, Boulevard des Italiens.

Donc G. Truc n'est pas encore un converti et il ne le sera peut-être jamais. Il faut pour cela la prière, l'humilité et la grâce toute gratuite de Dieu.

Son témoignage n'en est pas moins précieux à recueillir.

### SAGESSE ET PRUDENCE DE L'ÉGLISE

L'Église est une grande méconnue, et il n'est plus vrai, ou il n'est pas vrai toujours, qu'elle enchaîne les cerveaux et qu'elle soit prête à partir pour extirper et consumer l'erreur par le fer et le feu. Tous ceux qui ont pratiqué ses Docteurs, ses Moralistes ou ses Savants — ils ne sont pas assez nombreux parmi les laïques, — ont pu admirer avec quelle incroyable souplesse elle sait résoudre ou tourner les difficultés les plus graves et tirer parti des inventions et des découvertes, les plus inquiétantes pour elle, de la science moderne. Assurément, et sans rien dire du Saint-Esprit, l'esprit de sagesse et de prudence l'habite et la conduit.

Elle est nouveauté quand il le faut, elle reste tradition, et il lui suffit assez d'un rôle qu'elle a joué jadis pour qu'elle songe à le reprendre. Alors que le monde romain étouffait sous le poids des Barbares et qu'un désert menaçant s'étendait sur l'intelligence, elle recueillait, par la main, parfois maladroitement mais toujours pleine de bonne volonté, de ses moines, les vestiges de la civilisation vaincue, et elle préparait dans ses écoles et ses monastères, une renaissance de la philosophie qui devait la mettre en possession d'une des doctrines les plus profondes que l'esprit humain ait conçues. Elle entrevoit aujourd'hui que le siècle de l'or arrive, aussi néfaste que ces siècles de fer, et elle semble se préparer à ouvrir un asile à la pensée, qui fuit devant cette autre conquête du globe que réalisent les constructeurs d'automobiles et les banquiers.

### L'ÉGLISE « SEULE » PREND LA DÉFENSE DE L'ESPRIT

M. Henri Massis (1), a donc en parfaitement raison de parler d'une « défense de l'esprit ». Il voit la cause d'une déchéance des valeurs intellectuelles, que nient seuls ceux qui en sont les agents principaux, dans la solitude où doivent végéter les malheureux assez dénués du sens de l'actuel pour se livrer encore à des méditations désintéressées et le refus de souscrire à la vérité. Il ne craint point de conclure par ces lignes hardies :

« Telles sont les deux grandes causes de la crise de l'esprit, de la dépréciation constante de la valeur intellectuelle au profit de la valeur matérielle.

» Seuls les catholiques peuvent y porter remède. Seuls ils peuvent opposer au désordre social issu des idées révolutionnaires une politique corporative fondée sur l'expérience humaine et que guident les lumières de la civilisation chrétienne.

» Seuls, enfin, aux déchéances engendrées par les défaillances intellectuelles et morales, les catholiques peuvent opposer ce remède héroïque : leur doctrine métaphysique appuyée sur une foi certaine et raisonnable ».

M. Henri Massis dit là des choses justes, à condition qu'elles ne comptent que pour lui. Le catholique peut parler avec cette certitude, parce qu'il possède la certitude. Il n'a qu'à suivre la voie que les siècles lui ont tracée. Il dispose d'une morale, d'une métaphysique, d'une théologie propres à lui donner toute satisfaction et toutes les satisfactions. Il n'a qu'à puiser, pour enrichir sa vie intérieure, dans ces trésors des Écritures, des Pères, des scolastiques et des sermons qui déjà ravissent le profane. Il a reçu, il adopte et il veut transmettre un ordre immuable et recueilli pour ainsi dire des mains de Dieu lui-même. Il a la Loi et les Prophètes et, fixé sur les principes, il n'a guère besoin de se réunir à ses frères en dehors de la prière ou du service divin et, quant aux nécessités terrestres, que pour aviser aux moyens d'action.

Sans le vouloir, et peut-être sans s'en douter, G. Truc propose aux catholiques une leçon qu'ils feront bien de méditer. Nous avons une doctrine qui donne des solutions précieuses à tous les problèmes qui agitent le monde moderne. Et cette doctrine, tous les catholiques la possèdent, car elle est déjà dans le petit catéchisme, telle qu'on la retrouve amplifiée et magnifiée dans les Sommes théologiques. D'autre part, le monde moderne agonise dans un chaos doctrinal inimaginable. N'y a-t-il pas là une occasion unique pour un nouveau triomphe de la religion ?

F. D.

(1) H. Massis a présenté à la Semaine un rapport sur la défense de l'esprit.

## ALLEMAGNE

*Le Crépuscule des Dieux ; le « Kronprinz » et la « Gazette de Francfort ».* — Un réquisitoire du professeur H. Delbrück contre Ludendorff.

Les Allemands n'admettent pas plus maintenant que pendant la guerre, que leur pays porte la responsabilité de celle-ci : l'admettront-ils jamais ? Il y a quelques communistes qui la proclament, cette responsabilité ; mais ils n'ont pas — et à juste titre, il faut le reconnaître — grande autorité auprès de la masse du public allemand. La seule concession qu'une partie de celui-ci fasse sur l'opinion allemande d'hier, qui mettait l'Empire complètement hors cause dans la question de la responsabilité de la guerre, c'est de reconnaître que l'Allemagne partage cette responsabilité avec la France, la Russie, l'Angleterre, etc. C'est, d'ailleurs, une thèse pour la diffusion de laquelle les Allemands ont, hélas ! la satisfaction de trouver des concours à l'étranger, non seulement chez les neutres, mais dans les milieux socialistes des pays qui furent leurs ennemis. Beaucoup de socialistes, en France, en Angleterre et ailleurs, internationalisent ainsi jusqu'à la responsabilité de la guerre.

Où, par contre, on constate chez beaucoup d'Allemands une modification de sentiments, c'est dans la façon d'apprécier certains grands personnages pour lesquels la nation tout entière — la plupart des socialistes compris, malgré certaines apparences — avait une sorte de culte idolâtrique avant et pendant la guerre : le Kaiser et les personnages de la famille impériale, notamment le Kronprinz, Ludendorff, von Tirpitz et quelques autres. A cet égard beaucoup d'yeux se sont ouverts.

Bien entendu, il reste dans les partis de droite, dans les milieux qui fournissaient surtout, sous les Hohenzollern, à l'Allemagne, ses dominateurs et ses profiteurs du régime — junkers, anciens officiers supérieurs, grands industriels et hommes d'affaires — beaucoup de gens qui désirent une restauration monarchique, qui y travaillent ouvertement ou sous main, sans parler des « putsch » à la Kapp qui ont été tentés depuis l'armistice, ni des manifestations monarchistes ostentatoires qui ont lieu à telle ou telle occasion, comme, par exemple, l'enterrement de l'impératrice Augusta ; on devine souvent un commencement de sournoises campagnes en faveur du rétablissement monarchique auprès de l'opinion.

Cet hiver, il y a eu une tentative dans ce sens en faveur de l'ex-Kronprinz.

Elle a coïncidé avec l'exhibition à Berlin d'un film intitulé « Frédéric Rex », qui, chaque jour, glorifia, pendant des semaines, Frédéric le Grand devant des assistances enthousiasmées. Vers la même époque parut dans la presse la lettre adressée de Wieringen au professeur Zorn, de Bonn, par l'ex-prince-héritier. Celui-ci, on se le rappelle, y manifestait des sentiments sympathiques à la démocratie et conciliants à l'égard de la République. Chez les conservateurs intransigeants et les pangermanistes radicaux, on fit mine de s'en scandaliser ; mais, dans ce qu'on appelle outre-Rhin les « milieux monarchistes modérés », on ne manqua pas de souligner sous quel jour sympathique à l'Allemagne nouvelle, cette lettre faisait apparaître Frédéric-Guillaume de Hohenzollern ; de divers côtés surgirent, à cette occasion, des articles où l'on expliquait que peut-être l'on avait depuis la guerre jugé trop sévèrement le Kronprinz, qu'après tout il s'était trouvé dans des circonstances où il n'avait pu donner sa mesure, qu'il témoignait de bien des qualités, qu'il préparait, dans l'isolement de son exil, des mémoires qui feraient sans doute l'opinion revenir sur bien des erreurs à son égard ; on insinuaient que, rallié maintenant au régime nouveau, il pourrait peut-être bien apporter un jour un précieux concours.

Il y eut notamment un article dans ce sens de Stresemann, chef du parti « populaire », parti formé surtout des éléments de l'ancien parti « national-libéral » ; il y eut, fait plus inattendu, un article dans ce sens du fameux Maximilien Harden, qui fut souvent si dur pour les personnages de l'« ancien régime » (mais il lui est assez souvent déjà arrivé de vilipender et d'encenser, vice versa, le même personnage en l'espace d'un certain temps).

Des journaux socialistes et démocrates dénoncèrent la manœuvre qui surgissait pour faire une popularité à l'ex-prince-héritier.

Celui-ci a droit, comme tout autre homme, à la justice de la part de l'opinion, avait déclaré Stresemann. La *Frankfurter Zeitung* répondit : « Le prince n'a pas été chassé du pays par la République et les démocrates : il a, en novembre 1918, étant officier prussien et chef d'une armée allemande, déserté devant l'ennemi et fui en Hollande. Cela

aussi est digne de souvenir quand on réclame si haut la justice pour cet homme ».

La riposte était sanglante et méritée. Elle dut faire impression dans un pays où il reste tant d'esprits militaires. On la reproduira certainement en cas de besoin. Il nous semble difficile cependant qu'il renaisse de la popularité en Allemagne pour l'homme de « la guerre fraîche et joyeuse », déserteur en novembre 1918.

D'ailleurs, sa popularité avant la guerre était surtout de façade. Malgré tout ce qui se faisait officiellement pour la soutenir, elle se trouva fort éclipsée par celle d'autres chefs de guerre, de Hindenburg et de Ludendorff surtout.

Ludendorff ! Il fut proposé pendant toute la guerre comme une sorte de demi-Dieu à l'adoration de la nation allemande, qui vécut, en effet, durant les sanglantes années, dans la prosternation devant lui. Il fut sa confiance et son réconfort. Jamais homme de guerre ne fut plus exalté par le peuple qu'il menait à la boucherie. C'était, pour les Allemands, un autre Napoléon, et les grands généraux des armées alliées ne comptaient pas à côté de lui. Le prestige dura jusqu'à la catastrophe, et même au delà auprès de beaucoup d'Allemands.

Il se dissipe maintenant. Les dieux s'en vont. La « Götterdämmerung » l'atteint, lui aussi, et cruellement. Un des « Herr doctor » les plus notoires de l'Allemagne, un de ceux qui ont le plus d'autorité dans les milieux intellectuels, Hans Delbrück, professeur d'histoire à l'Université de Berlin, vient d'accomplir une terrible besogne, d'iconoclaste sur le dernier dieu du temps de la guerre.

« Besogne d'iconoclaste », viens-je de dire. Delbrück lui-même s'est assigné cette tâche à l'égard de Ludendorff ; il le proclame en commençant l'écrit qu'il vient de publier sur Ludendorff : « Pour que la religion vienne à régner, dit-il, il faut que les images des idoles soient détruites ; cela est vrai aussi pour la religion de l'amour de la patrie ».

L'écrit en question a été déterminé par le livre que Ludendorff a publié cet hiver, sous le titre : « *Conduite de la guerre et politique* ».

Ce livre est le troisième de l'ex-quartier-maître général depuis l'armistice. Hindenburg qui était en titre chef de l'état-major général, dans les dernières années de la guerre, vit dans la retraite, en vieux soldat qui, n'ayant plus la guerre à faire ou à préparer, n'a plus qu'à s'effacer et à attendre dans le silence la fin de ses jours. Mais Ludendorff, qui était l'homme agissant du grand état-major, et, remuant, brillant et bruyant, jouait de son poste militaire le rôle de touche-à-tout dans les affaires de l'Empire, Ludendorff n'entend pas se laisser oublier. Il sent, d'ailleurs, probablement que sa responsabilité dans la catastrophe militaire est, aux yeux du peuple, prépondérante comme le fut son rôle dans la conduite de la guerre. Et il se défend avec acharnement. Ses livres ne sont, au fond, que des apologies de lui-même et de son action pendant la guerre. Tel était le cas pour ses *Souvenirs de guerre* ; tel est encore le cas pour *Conduite de la guerre et Politique* (« *Kriegsführung und Politik* »).

Delbrück a fini par trouver, comme beaucoup d'autres Allemands sans doute, que cela devenait insupportable et il a décidé de lui dire une bonne fois son fait.

Il a donc publié une critique de *Conduite de la guerre et Politique*, en lui donnant ce titre significatif et piquant : *Portrait de Ludendorff par lui-même*.

\* \* \*

Le professeur berlinois raille d'abord l'ex-général à propos de la composition et du style de ses livres. Il parle des « trivialités » qui abondent dans les *Souvenirs* ; elles montrent, dit-il, combien est « peu haut le niveau » de Ludendorff, — ce qu'ont, d'ailleurs, constaté, ajoute-t-il, tous ceux qui ont été en rapport avec lui. Delbrück dit aussi de *Conduite de la guerre et Politique*, que c'est surtout une compilation, fruit de lectures mal digérées.

Le point central des considérations développées dans ce livre au sujet de la grande guerre, c'est la question de savoir si une paix par entente eût été possible. Or, fait remarquer le professeur Delbrück, l'auteur se contredit constamment dans ses jugements à cet égard : à tel endroit du livre, il résout affirmativement cette question ; à d'autres, il le résout négativement ; à d'autres encore, il laisse la question sans solution, prétendant qu'il a fait de même pendant la guerre, où il l'abandonnait avec confiance aux mains des diplomates. Le livre reflète ainsi, prétend Delbrück, l'indécision de son auteur pendant la guerre. Ludendorff n'était pas l'homme à vue claire et, par conséquent, à ferme ligne d'action que l'on imaginait ; il vacillait constamment, ne sachant pas lui-même ce qu'il voulait, obéissant tantôt à telle influence, tantôt à telle autre.

Delbruck exprime l'opinion que l'intervention du St-Siège en 1917 eût pu ouvrir le chemin à la paix :

« Après que le nonce du Pape avait clairement laissé entendre qu'il agissait d'accord avec l'Angleterre, on voyait Asquith poser ouvertement et nettement, aux Communes, à l'Allemagne, la question : Quelle est votre idée au sujet de la Belgique ? Si une réponse également loyale et sans réserves avait suivi cette question, il n'y a pas de doute que le groupe Asquith, Grey et Landsdowne serait arrivé au pouvoir à Londres et que des négociations de paix auraient été entamées ».

\* \* \*

C'est Kuhlmann qui était alors chancelier. Si l'on ne profita pas mieux de l'occasion offerte par l'intervention du Pape, c'est donc sur Kuhlmann qu'en retombe la responsabilité, semble-t-il.

Officiellement, oui, répond M. Delbruck, mais Ludendorff a, en fait, une grande part dans la responsabilité, car Kuhlmann savait que s'il avait voulu faire le grand pas nécessaire, Ludendorff eût exigé son renvoi ; il avait exigé précédemment celui de von Bethmann-Hollweg. « Kuhlmann nous a fait perdre la guerre par ses finasseries ; Ludendorff par sa balourdise », déclare Delbruck.

On se rappelle que la démarche du Pape, en 1917, en vue d'amener la paix donna lieu, après de vives discussions au Reichstag, au vote d'une soi-disant « résolution de paix », mais qui ne donnait aucune garantie aux Alliés notamment en ce qui concerne le sort de la Belgique. Delbruck reproche vivement à Ludendorff, qui, par l'office de la presse, manœuvrait toute la presse allemande, de n'avoir pas fait donner celle-ci en faveur d'une paix sans annexion ni indemnités. Ludendorff prétend aujourd'hui qu'il n'était pas alors si défavorable que cela à l'idée d'une paix de ce genre. Or, si le haut commandement avait marché en faveur de cette paix et avait fait marcher la presse pour elle, celle-ci eût pu se réaliser. En ne le faisant pas, il montra à l'opinion que la guerre de défense pour laquelle on avait enthousiasmé le public en août 1914, devenait une guerre pour des plans d'agrandissement insensé, et ainsi commença à diminuer l'enthousiasme de la nation pour la guerre.

M. Delbruck reproche aussi vivement à l'état-major, c'est-à-dire à Ludendorff, d'avoir réclaté, en exigeant sa démission, le renvoi de von Bethmann-Hollweg. Cela a décidé du sort de l'Allemagne et du monde, selon Delbruck. Un Bismarck, en pareil cas, ne se fût pas laissé faire comme von Bethmann ; il se fût accroché à son poste de chancelier et il eût déterminé l'empereur à séparer Ludendorff d'Hindenburg, sauvant ainsi son souverain et son pays.

\* \* \*

« Malheureusement, gémit le professeur, ni von Bethmann n'était un Bismarck, ni l'empereur n'était capable d'engager la lutte contre Ludendorff. Supérieur par l'instinct, l'intelligence et la largeur d'horizon à son grand-père, Guillaume II manquait de la force que Guillaume I puisait précisément dans son étroitesse d'esprit ; il n'osait pas s'engager en de profonds conflits ; il se trompait lui-même par des illusions et des rêveries mystiques sur des déterminations qui lui causaient du chagrin, ou il se dérobaît à celles-ci parce que leur poids l'eût oppressé... »

«... Ainsi la maison des Hohenzollern est allée à sa perte, non parce que son dernier représentant était trop despote, mais parce qu'en dépit d'accès de despotisme, il était en réalité faible et qu'il ne fut pas capable de mettre les généraux mutinés à la chaîne de la discipline. »

\* \* \*

Plus loin, revenant sur Ludendorff, Delbruck le montre « incapable de faire de la politique », mais épuisant « son énergie à empêcher les autres à faire leur politique ». « Ses partisans et ses glorificateurs aiment, quand ils célèbrent ses services militaires, d'ajouter : à vrai dire, quand il s'agit de politique, c'est un enfant. Très juste, mais cette tête d'enfant politique a brisé l'empire allemand comme un jouet ».

\* \* \*

Et le professeur berlinois écrit encore :

« Ludendorff ajoute maintenant une coulisse à l'autre pour couvrir sa faute. Quand on lui objecte : « Pourquoi n'avez-vous pas fait la déclaration publique attendue (par l'Angleterre) au sujet de la Belgique ? », il répond : « Nous aurions ainsi révélé notre faiblesse à l'ennemi ». Comme si une guerre politiquement de défense pouvait jamais paraître de la faiblesse !... ».

«... Si longtemps que nous fûmes puissants et forts, il proclame qu'une paix par conciliation était impossible, qu'il n'y avait place que pour la victoire ou la défaite, que l'idée d'une paix par entente était criminelle. Et quand la défaite fut là, il réclama la continuation de la guerre pour obtenir une paix honorable, c'est-à-dire par entente ! »

« Quand les ennemis étaient encore remplis d'effroi devant notre puissance, il ne voulait voir en eux que la volonté de nous détruire. Quand ils n'avaient plus qu'à nous donner le coup de grâce, il supposait qu'ils allaient s'asseoir avec nous à une table pour négocier ! »

« Pendant la guerre, il traitait les « renonciateurs » à peu près comme des traîtres à la patrie. Maintenant il prétend avoir appartenu lui-même au groupe des renonciateurs !... »

«... Il a lui-même cassé l'échine à la monarchie et préparé la voie à la révolution future quand il a forcé l'empereur à se séparer du chancelier en qui il avait confiance. Une demi-année après, il forçait l'empereur à éloigner son conseiller le plus intime, le chef de son cabinet civil, von Valentini. Il a renversé tout de la même façon von Kuhlmann. N'était-ce pas là déjà une dictature involontaire ? C'en était et ce n'en était pas. Cela est caractéristique de l'ignorance, de l'innocence et de l'imprécision de Ludendorff dans sa manière de faire. »

«... Nous sommes gouvernés par un cadet devenu dément, me disait, au tournant de 1917-1918, avec un sombre désespoir, un homme qui contribuait de près à la décision ».

\* \* \*

Mais ce n'est pas seulement dans son action sur la politique de l'Allemagne pendant la guerre, que Delbruck critique vivement Ludendorff, c'est aussi dans son action purement militaire. Et Delbruck ne manque pas d'autorité pour l'apprécier à ce point de vue : c'est un historien militaire, auteur notamment d'une *Histoire de l'art de la guerre*, très réputée en Allemagne auprès des spécialistes.

M. Delbruck se livre à de longues considérations sur la grande offensive de Ludendorff en 1918, pour aboutir à cette conclusion :

« Lloyd George, le civil, a mieux évalué que le général Ludendorff les expériences des quatre premières années de guerre, quand il a froidement affirmé que, puisque les Alliés n'avaient pas su percer les lignes ennemies, les Allemands ne le sauraient pas non plus ».

Delbruck proclame que Foch ne dépassait pas Ludendorff à cause seulement de la supériorité des forces des Alliés, mais le dépassait aussi comme stratège.

« Car Foch tirait de nos succès tactiques la juste conclusion que puisqu'ils restaient à l'état de demi-succès, ils nous conduisaient à notre perte. Ludendorff n'en tira pas cette conclusion... »

«... Ludendorff est le même comme stratège que comme politique. Il ne sait pas ce qu'il veut. Il balance sans cesse entre les efforts contradictoires. Il veut la grande victoire et néglige cependant de concentrer toutes les forces sur un point où elle serait à remporter. Il ne veut que des coups partiels et ne voit pas que la plus grande chance, même la seule infaillible que nous ayons de frapper un coup partiel puissant, ne s'offre pas en France, mais qu'elle est à notre disposition en Italie... »

« Le 1<sup>er</sup> juin 1918, le prince-héritier Rupprecht écrivait au chancelier impérial que Ludendorff était d'avis avec lui que, selon toute vraisemblance, on ne parviendrait plus à remporter une victoire anéantissant l'ennemi ; Ludendorff, cependant, disait-il, « espère encore en l'aide salvatrice d'un DEUS EX MACHINA, notamment en un effondrement politique intérieur dans le genre de celui de la Russie, chez l'une des puissances occidentales. Est-ce là de la stratégie, ou est-ce de la politique, ou est-ce le rêve d'un homme sans sentiment de sa responsabilité ? Est-ce de la stratégie que de ne savoir plus se donner un conseil à soi-même et d'espérer en l'inattendu ? »

« Et après cela, Ludendorff viendra chercher aujourd'hui à se tirer d'affaire auprès de l'opinion publique en insultant non seulement ses adversaires, mais aussi ses collaborateurs et même son héroïque armée ! » ainsi s'écrie Delbruck.

Ludendorff ne veut pas avoir été consentant à l'armistice, si humiliant pour les Allemands, qui termina brusquement la guerre. Il avait au moment de l'armistice, prétend-il, demandé d'obtenir de l'Empereur sa démission. Il exprime le sentiment qu'on aurait mieux fait de continuer la lutte si l'ennemi ne voulait pas accorder l'armistice à des conditions compatibles avec l'honneur de la nation. Il explique la défaite finale par la révolution à l'intérieur et dans l'armée. « Mais le premier mutin dans cette guerre, lui réplique Delbruck, ce fut le général qui refusa le service à l'empereur parce que la politique de celui-ci

ne lui plaisait pas ». Delbruck fait aussi ressortir que la révolution fut, non la cause, mais la conséquence de « l'écrasement ».

Il conclut ainsi :

« Comme deux grands hommes, Bismarck et Moltke, ont un jour bâti l'Empire allemand, deux autres hommes l'ont ensuite détruit : Tirpitz et Ludendorff. L'un, en transformant la méfiance des Anglais en rage par sa construction insensée de dreadnoughts et sa résistance à la conclusion d'un accord quant à la flotte ; l'autre, en transformant la guerre de défense en une guerre de conquête, en ne sachant pas conduire la guerre et en commençant, par sa révolte contre l'Empereur, la révolution qui devait finalement faire s'écrouler l'Empire allemand.

« Bismarck fit jadis sa politique contre l'opinion publique. Ludendorff fut porté par l'opinion publique. Ce n'est pas pour lui une excuse. Le fait d'avoir eu des complices ne diminue pas la faute. Les industriels et les professeurs qui poussaient Ludendorff en avant ne voyaient pas la situation comme lui, et si commode que lui fût cet appui, il ne devait pas s'abandonner à eux. Celui qui entreprend de constituer le monde doit être assez haut pour savoir que l'opinion publique n'est pas un guide. Ce ne sont pas seulement les masses, ce sont aussi les personnalités qui signifient quelque chose dans l'histoire du monde. Nous étions hors d'état d'empêcher la guerre mondiale ; on nous l'aurait imposée même si nous avions fait en juillet 1914 une autre politique. Mais si Ludendorff eût été un autre homme, la guerre eût pu se terminer autrement pour nous ».

Les opinions exprimées par M. Delbruck, dans les deux dernières phrases ci-dessus, sont fort discutables. Mais nous ne les discuterons pas, ne fût-ce que parce que cette analyse de l'étude du professeur Delbruck sur Ludendorff paraîtra déjà, nous le craignons, trop longue à maint lecteur. Cette étude est cependant si intéressante et si instructive à plusieurs points de vue !

I. G.

## ESPAGNE

Nous avons signalé dans notre numéro du 31 mars la grande campagne sociale entreprise par l'épiscopat espagnol. Voici deux passages de la lettre collective des Evêques d'Espagne dont le texte vient de nous parvenir.

... « Dans les temps où nous arrivons, les périls se dénoncent eux-mêmes par de sinistres échappées de flammes et par de sataniques rugissements ; l'ordre social et la paix sociale sont minés par des idées et par des actes terrifiants ; la famille est sourdement ruinée ; l'ouvrier souffre et fait souffrir ; l'autorité est impuissante à contenir le débordement des vices, des ambitions et des vengeances ; l'ignorance et l'affaiblissement des croyances sont fréquents dans toutes les classes sociales.

Des périls effrayants menacent l'Eglise et la Patrie ; plus formidables encore pour celle-ci que pour l'Eglise, à qui son divin fondateur a donné la garantie d'une vitalité perpétuelle et du triomphe définitif.

La création d'une Université sociale pour former pratiquement les jeunes gens aux sciences politiques, administratives et sociales et les qualifier pour la gestion des charges publiques, le journalisme et la propagande, en cultivant en outre dans des sections distinctes, les études contemporaines et les études traditionnelles ; la multiplication des écoles catholiques primaires et professionnelles, afin de préparer les hommes de demain et de perfectionner ceux d'aujourd'hui, en s'opposant de cette manière à l'intense et insidieuse campagne protestante ; la systématisation harmonieuse et bien réglée de la propagande sociale, orale et écrite, pour opposer une digue à la diffusion des idées syndicalistes et révolutionnaires ; l'établissement, d'accord avec l'Etat, de pensions de retraite pour le clergé paroissial rempli d'abnégation ; la constitution d'un fonds suffisant pour soutenir et développer les syndicats ouvriers ou agraires et pour protéger les œuvres existantes dans les diocèses.

Il ne saurait manquer en cette grande campagne sociale la réalisation d'une fin patriotique, puisque les catholiques ont figuré toujours avec désintéressement et avec abnégation dans les avant-gardes du patriotisme. S. M. le Roi, invité à nous signaler cette fin, a indiqué ce qu'il y a de plus urgent pour le service de la patrie.

Et enfin, à l'œuvre humanitaire et chrétienne destinée à secourir les enfants sans ressources de la Russie et de l'Europe Centrale, on consacra une partie du généreux effort des catholiques espagnols, répondant ainsi à l'appel réitéré du Saint-Siège ».

## IRLANDE

### Politique et religion

Une fois de plus, ce qui se passe en Irlande démontre à l'évidence que politique et religion sont inséparables ; aussi bien toute l'activité de l'homme n'est-elle pas soumise à la morale ?

L'archevêque de Tuam, prêchant dans sa cathédrale à l'occasion des fêtes de Pâques, fit ressortir ce que la lutte intérieure en Irlande avait de normal. Généralement, dans tout pays, deux partis au moins essaient et luttent pour la suprématie politique. Toutefois, au cours de cette lutte, le bien public exige un gouvernement stable chargé de maintenir l'ordre et de faire respecter les lois.

L'archevêque, ne prenant pas position dans le conflit actuel, s'est borné à rappeler les grands principes moraux. Le grand mal de l'heure présente, c'est qu'un parti militaire veut agir sans reconnaître en rien aucune des autorités civiles existantes. Et l'archevêque parla fort clairement. La question de l'obéissance ayant été soulevée, il a cru de son devoir de tracer aux jeunes gens leur devoir :

« Voici mon enseignement. Ce second pouvoir exécutif ne représente aucune autorité morale. Ces ordres n'engagent à rien. Tout serment de fidélité qu'on lui prête est illicite et invalide. Il n'a aucun droit d'imposer des taxes. L'autorité militaire soumise au gouvernement existant est la seule autorité militaire compétente de l'Irlande jusqu'à ce que le peuple irlandais en ait décidé autrement ».

L'autorité ecclésiastique ne possède ni canons, ni revolvers, et doit donc se borner à en appeler aux consciences des jeunes gens et les conjure d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

« L'homme qu'on fusille pour avoir refusé d'obtempérer à des ordres immoraux est un martyr ; celui qui tue son prochain par obéissance à des ordres immoraux est un assassin. »

L'Eglise doit condamner les violations de la loi morale en matière militaire et policière comme en matière civile.

« Il est immoral d'ordonner le sac des bureaux de poste. Ceux qui exécutent pareils commandements pèchent et sont tenus à restitution. »

(D'après le *Universe* du 21 avril 1922.)

Le CERCLE SAINT-JEAN CAPISTRAN nous prie d'annoncer que le Lieutenant Général Richard, membre de la Chambre des Représentants donnera sa conférence sur la « situation militaire de la Belgique » Mercredi prochain, 3 mai, à 8 heures, à la Salle de l'Union Coloniale, 34, rue de Stassart.

La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Eglise et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique  
des idées et des faits

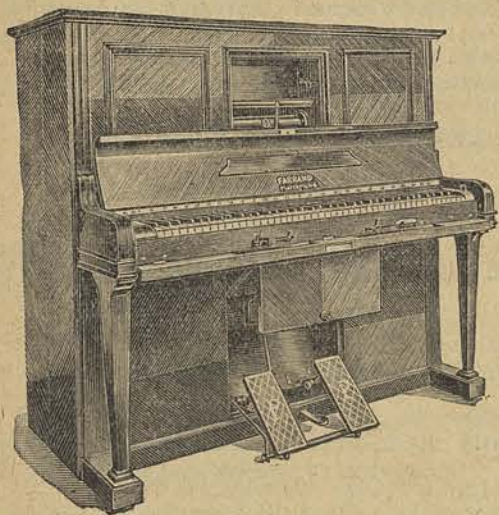
38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !

Louvain. — Imp. FR. CEUTERICK, 60, rue Vital Decoster.

# LE "PIANOLA", -PIANO



apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'il soit pour cela nécessaire de connaître la musique.

C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

"PIANOLA",

sont ceux inventés et fabriqués par

**THE ÆOLIAN COMPANY**

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs  
**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

Envoi franco des catalogues sur demande

TÉLÉPHONE 196-97

## A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

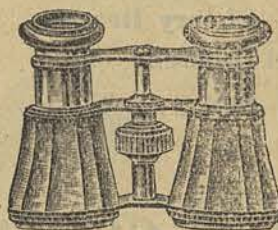
# BOVRIL

C'EST LA NUTRITION ASSURÉE  
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT

BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

## MAISON DU LYNX

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles  
Baromètres — Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes

## CARRELAGES

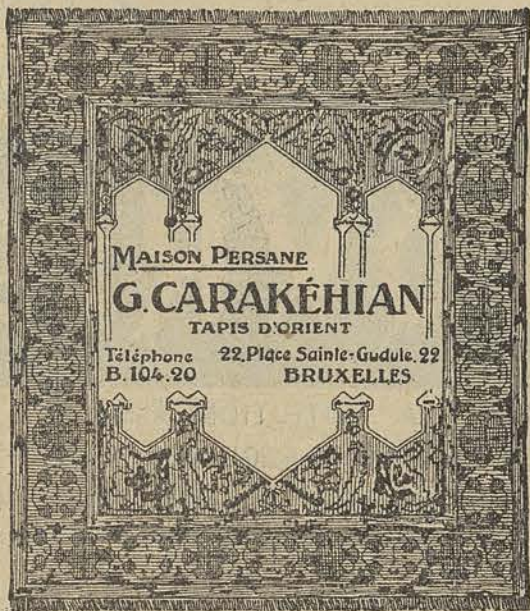
J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

## REVETEMENTS

Téléphone B 15911



ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM

Liqueurs Extra Fines

Anisette — Curacao — Cherry Brandy

Menthe verte et blanche

SCHIEDAM BOLS

AGENT GÉNÉRAL :

*Gérard Van Volxem*

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

## La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

NOS SÉRIES  
 ESSENCE  
 LOTION  
 BRILLANTINE  
 SAVON  
 COSMETIQUE

UZONNE - VICKY  
 COTE D'AZUR  
 NOUVEAU RÈGNE  
 CYCLAMEN ROUGE  
 ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Stcik -- Savon de Toilette

*A la Corbeille Royale* PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

**FRANÇOIS VAN NES**

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Forts.*

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES

# SAVON DALTON

Pour votre toilette

## Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage*

*Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH  
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

## THE ENGLISH BOOKSHOP

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-  
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL

ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

## L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et**

**les accidents**

**de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

**Agences dans tout le pays**

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

# Vermouth JACCOBINO

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

## VERITAS

Librairie Universelle Catholique



**Rayons :** LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,  
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,  
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE  
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-  
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-  
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

**CHOCOLAT****DU C ANVERS**

"La Voix de son Maître"

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

**En voyage**

n'oubliez pas  
votre nécessaire

**YVONNETTE**

FR. 135 le mille.

**L. Vekemans**

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

**Laines du pays garanties**

à 8,25 le kilo

CHEZ

**VANDERBORGHT**

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

**BRUXELLES**

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers  
Matelas, Oreillers  
Laine, Crin  
Zostère

Crin végétal  
Couvertures  
Couvre-lits  
Edredons, etc.

Réfection des Literies



## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Forts.*

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES

# SAVON DALTON

Pour votre toilette

## Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH  
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

## THE ENGLISH BOOKSHOP

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-  
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL  
ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

# L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et  
les accidents  
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

**Agences dans tout le pays**

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

**10, rue de la Bourse, 10**

Directeur : N. DIERCXSENS

# Vermouth JACCOBINO

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

# VERITAS

Librairie Universelle Catholique



**Rayons :** LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,  
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,  
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE  
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-  
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-  
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

**CHOCOLAT****DU C ANVERS**

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

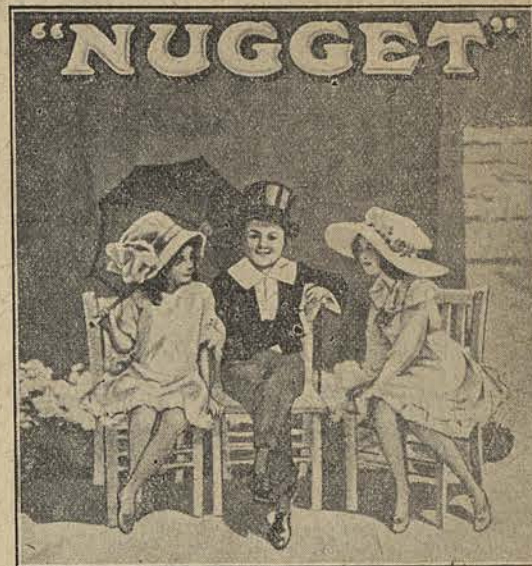
*C'est le symbole de la suprématie*

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

**"NUGGET", pour Chaussures****PRIMA-BELGIA EXCELSIOR**

FR. 200 le mille.

**L. Vekemans**

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

**Laines du pays garanties**

à 8,25 le kilo

CHEZ

**VANDERBORGHT**

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

**BRUXELLES**

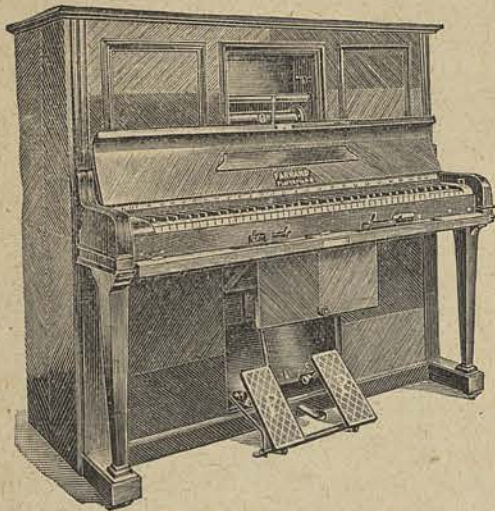
VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers  
Matelas, Oreillers  
Laine, Crin  
Zostère

Crin végétal  
Couvertures  
Couvre-lits  
Edredons, etc.

Réfection des Literies

# LE "PIANOLA",-PIANO



*apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'ils soit pour cela nécessaire de connaître la musique.*

*C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.*

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

**"PIANOLA",**

sont ceux inventés et fabriqués par

**THE ÆOLIAN COMPANY**

212, RUE ROYALE, 212, BRUXELLES

(nouvelle adresse)

Rouleaux « ÆOLIAN » les meilleurs  
**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

*Envoi franco des catalogues sur demande*

TÉLÉPHONE 196-97

**FOIRE COMMERCIALE : Section Musique : Stands Nos 695, 696, 697, 698**

## A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE

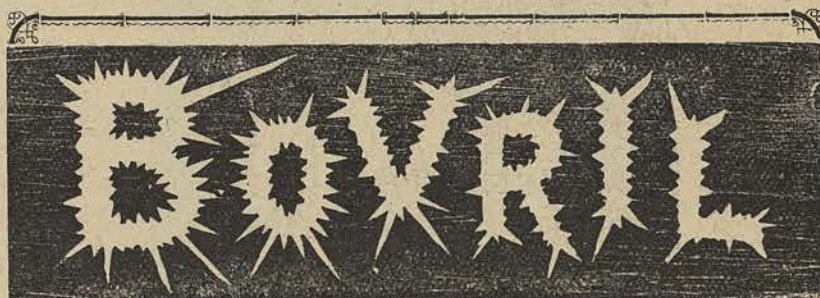
**Vêtements pour Hommes et Enfants**

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

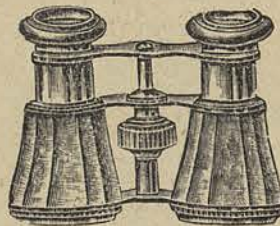


C'EST LA NUTRITION ASSURÉE  
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT

BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

## MAISON DU LYNX

rue de la  
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles  
Baromètres — Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes

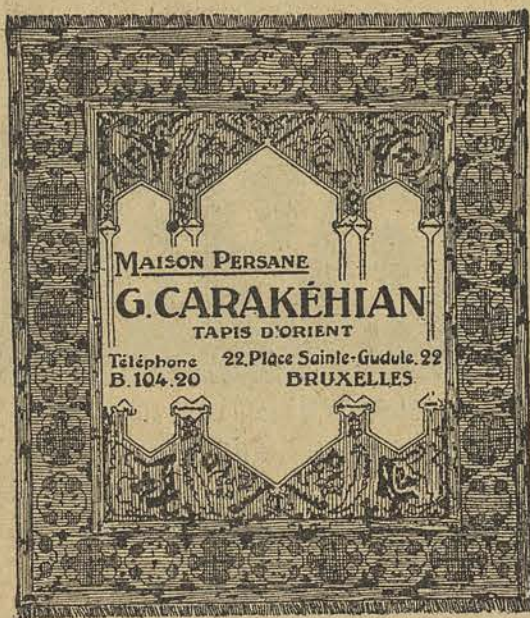
## CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6  
BRUXELLES

## REVETEMENTS

Téléphone B 15911

PIANO  
J. GUNTHERBRUXELLES  
6, RUE THÉRÉSIE

ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM

Liqueurs Extra Fines

Anisette — Curacao — Cherry Brandy

Menthe verte et blanche

SCHIEDAM BOLS

AGENT GÉNÉRAL :

*Gérard Van Volxem*

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

## La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

## Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

NOS SÉRIES  
ESSENCE  
LOTION  
BRILLANTINE  
SAVON  
COSMETIQUESUZONNE - VICKY  
COTE D'AZUR  
NOUVEAU RÈGNE  
CYCLAMEN ROUGE  
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Stcik -- Savon de Toilette

*A la Corbeille Royale* PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

**FRANÇOIS VAN NES**

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

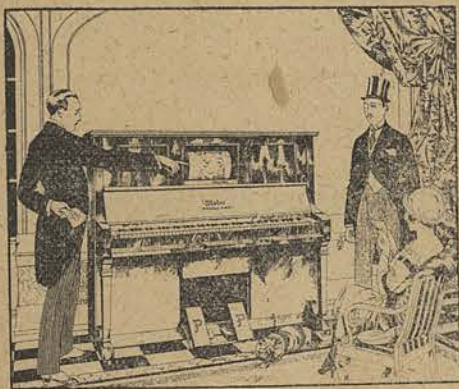
PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

# LE "PIANOLA,"



apporte dans toute famille le repos de l'esprit et une source d'intérêt musical toujours renouvelée. Depuis 25 ans qu'il a fait son entrée en Belgique, il a facilité l'éducation musicale à tous ceux qui s'y sont intéressés, permettant d'approfondir tous les genres de musique, classique et moderne.

Une Audition de "PIANOLA," est toujours intéressante.

IL N'Y A QU'UN VÉRITABLE "PIANOLA,"

lequel est la propriété exclusive de

THE ÆOLIAN COMPANY

dont la seule agence à Bruxelles est confiée à la manufacture de pianos

**A. HANLET**

MAISON BELGE  
Fondée en 1866

212, Rue Royale  
Téléphone Brux. 7632

## A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

## BOVRIL

LE STIMULANT PRÉFÉRÉ  
DONNE APPÉTIT  
TONIQUE AGRÉABLE  
" LA FORCE MÊME "

" BOVRIL " DANS LA CUISINE  
" BOVRIL " AU CAFÉ  
" BOVRIL " POUR MALADES  
EXTRAIT " BOVRIL " EN POTS  
AFTERNOON THÉ  
" BOVRIL "

Dans toutes les épicerias

C<sup>o</sup> BOVRIL  
39c, Rue du Lombard  
Bruxelles Tél. B. 103.49



## MAISON DU LYNX

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles  
Baromètres — Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes

CARRELAGES

**J. SWARTENBROECKX**

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911

GROS :  
rue des Bogards, 16  
BRUXELLES**SAVON  
DALTON**  
Pour votre toilette

VINS ET SPIRITUEUX

**GÉRARD VAN VOLXEM**

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

Grands vins de Bordeaux  
-:- et Bourgognes -:-  
en fûts et en bouteilles

DEMANDEZ NOTRE PRIX-COURANT GÉNÉRAL

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone - Anvers 6044

**Banque de l'Arrondissement d'Anvers**

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

*Comptes-Courants.* — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.*Comptes-Chèques.* — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.*Dépôts à terme.* — Intérêts à convenir.*Escompte et encaissement* d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Etranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.*Avances-Prêts,* sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.*Chèques, Mandats et Lettres de crédit* sur toutes les villes belges et étrangères.*Fonds publics.* — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.*Coupons.* — Négociés sans frais.*Caisse d'Épargne.* — Intérêts 3 1/2 %.*Coffres-Forts blindés,* offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

Typographie — Lithographie — Registres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

**FRANÇOIS VAN NES**

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

**BANQUE D'ANVERS**

SOCIÉTÉ ANONYME  
FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 35.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

**BANQUE ITALO-BELGE**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 50.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Brood street, E. C.

SUCCURSALES ET AGENCES :

- ARGENTINE : Buenos-Ayres.
- BRESIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.
- CHILI : Valparaiso, Santiago
- URUGUAY : Montevideo.

Correspondants dans toutes les places principales  
de L'Amérique du Sud

La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de Banque où elle est établie.

PIANO  
J. GUNTHER



BRUXELLES  
6, RUE THÉRÉSIE

**Action Catholique**

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH  
OR AMERICAN PUBLICATIONS  
CALL OR WRITE TO

**THE ENGLISH BOOKSHOP**  
BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-  
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL  
ENGLISH JOURNALS

Calculating Library : Depot for Medici Society Prints

**L'ESCAUT**

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et**

**les accidents**

**de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE 4,200,000 Francs

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

**Vermouth**  
**JACCOBINO**

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

**VERITAS**

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,  
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,  
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE  
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-  
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-  
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

**CHOCOLAT**

*Le Chocolat Duc*  
surpasse tous les chocolats



**DU C ANVERS**

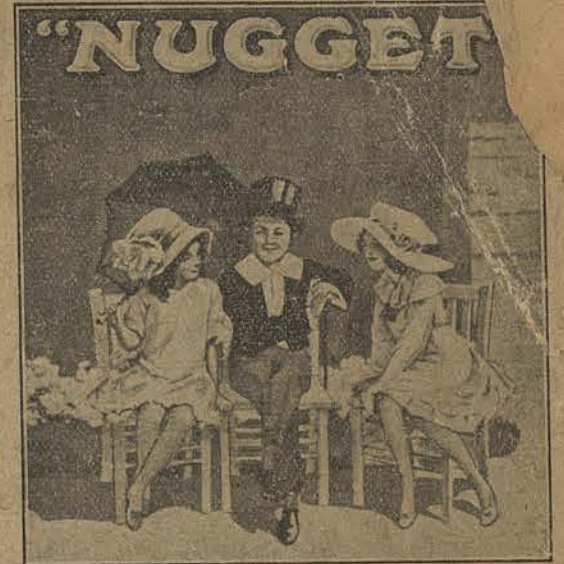


La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer



"NUGGET", pour Chaussures



PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

FR. 150 le mille.

**L. Vekemans**

84-86, rue Ellerman, Anvers

## Laines du pays garanties

à 8,25 le kilo

CHEZ

# VANDERBORGHT

46, rue de l'Ecuyer, 58

∴

BRUXELLES

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers  
Matelas, Oreillers  
Laine, Crin  
Zostère

Crin végétal  
Couvertures  
Couvre-lits  
Edredons, etc.

Réfection des Literies





**BANQUE D'ANVERS**

SOCIÉTÉ ANONYME  
FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 35.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

**BANQUE ITALO-BELGE**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 50.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Brood street. E. G.

SUCCURSALES ET AGENCES :

- ARGENTINE : Buenos-Ayres.
- BRÉSIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.
- CHILI : Valparaiso, Santiago
- URUGUAY : Montevideo.

Correspondants dans toutes les places principales  
de L'Amérique du Sud

La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de Banque où elle est établie.

PIANO J. GUNTHER BRUXELLES 6, RUE THÉRÉSIE



**Action Catholique**

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH  
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

**THE ENGLISH BOOKSHOP**  
BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-  
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL  
ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

**L'ESCAUT**

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et  
les accidents  
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE 4,200,000 Francs

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSSENS

**Vermouth  
JACCOBINO**

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

**VERITAS**

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,  
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,  
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE  
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-  
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-  
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

**CHOCOLAT****DU C ANVERS**

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

**En voyage**

n'oubliez pas  
votre nécessaire



FR. 135 le mille.

**L. Vekemans**

84-86, rue Ellerman, Anvers

**YVONNETTE**

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

**Laines du pays garanties**

à 8,25 le kilo

CHEZ

**VANDERBORGHT**

46, rue de l'Ecuyer, 58

:~:

BRUXELLES

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers  
Matelas, Oreillers  
Laine, Crin  
Zostère

Crin végétal  
Couvertures  
Couvre-lits  
Edredons, etc.

Réfection des Literies

**BANQUE D'ANVERS**

SOCIÉTÉ ANONYME  
FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 35.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

**BANQUE ITALO-BELGE**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) . . . . . frs 50.000.000  
RÉSERVES . . . . . » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Brood street. E. C.

SUCCURSALES ET AGENCES :

- ARGENTINE : Buenos-Ayres.
- BRÉSIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.
- CHILI : Valparaiso, Santiago
- URUGUAY : Montevideo.

Correspondants dans toutes les places principales  
de L'Amérique du Sud  
La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de  
Banque où elle est établie.

PIANO  
J. GUNTHER  
BRUXELLES  
6, RUE THÉRÉSIE



**Action Catholique**

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH  
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

**THE ENGLISH BOOKSHOP**

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-  
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL

ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

**L'ESCAUT**

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et  
les accidents  
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE 4,200,000 Francs

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSSENS

**Vermouth  
JACCOBINO**

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

**VERITAS**

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,  
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,  
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE  
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-  
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-  
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

**CHOCOLAT****DU C ANVERS**

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

*C'est le symbole de la suprématie*

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
51 Avenue de la Porte de Hal  
65, rue de l'Ecuyer

**"NUGGET", pour Chaussures****MARCUS EXCEL SO**

FR. 135 le mille.

**L. Vekemans**

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

**Laines du pays garanties**

à 8,25 le kilo

CHEZ

**VANDERBORGHT**

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

**BRUXELLES**

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers  
Matelas, Oreillers  
Laine, Crin  
Zostère

Crin végétal  
Couvertures  
Couvre-lits  
Edredons, etc.

Réfection des Literies